



Le
Folklore Brabançon

Le
Folklore
Brabançon

DECEMBRE 1969

N° 184

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques
et Folklorique de la Province
de Brabant

RUE ST-JEAN, 4 — TEL. 19.07.80.

BRUXELLES

SOMMAIRE

Quelques suggestions à partir des variétés de polres du pays de Jodogne par Louis J. Decoux	277
Les morts malfaisants dans les croyances, les légendes et le folklore des peuples par M. Gouvello	293
Le Brabant Wallon, terre de poésie par Joseph Delmelle	305
Richard Lys, paysagiste du Hageland et portraitiste des fleurs par Paul Dewalens	334
Otto Venius ou Van Veen dit de Brabant par C. Derie	343
Les travaux de charpenterie et d'ébénisterie au Coudenberg au début du XVI ^e siècle, par Daniel Rochette	347
Faits-divers d'autrefois par J. P. Vckear	353
Bibliographie concernant le culte de la Sainte Vierge en Belgique par M. Dejongh	356
Verla	367
Bibliographie	371

DECEMBRE

1969

N^o

184

PRIX 35 F.

Sur la couverture : Djean-Djean, le célèbre Jacquemart de Nivelles
(gravure ancienne)

Le Service de Recherches Historiques et Folkloriques et des Relations Culturelles et Publiques de la Province de Brabant publie également une revue en néerlandais

Le numéro 184

• BRABANTSE FOLKLORE •

contient une étude de J.M. Pardon sur Laar et trois articles de W. Massin relatifs à Walshoutem.

(Houtain-l'Evêque)

Quelques suggestions a partir des variétés de poires du pays de Jodoigne

par Louis J. Decoux

Communication présentée au Congrès de Pomologie d'Ixelles
le 21 octobre 1967 (*)

INTRODUCTION

De temps en temps, il est bon de fouiller dans le passé. En matière de pomologie, on ne peut manquer d'être frappé par l'abondance des variétés de poires créées en Belgique au siècle dernier par une série d'horticulteurs et, le plus souvent, par des amateurs tels : le major *Esperen*, l'abbé Nicolas *Hardenpont*, de *Nélis*, conseiller à la Cour de Malines, *Alexandre Bivort*, *Van Mons*, *Légipont*, *De Jonghe*, *Xavier Grégoire*, tous devenus des célébrités de la Pomologie belge, bien que trop souvent oubliés, sauf dans le Brabant wallon, leur terre principale d'élection.

Il m'est apparu opportun de raviver, pour quelques-uns d'entre eux, la flamme du souvenir.

LE DEBUT DE LA SELECTION DES POIRES

D'après *B.C. Du Mortier* (1), la pomologie belge doit son origine à l'abbé *Nicolas Hardenpont* (Mons 1705-1774) licencié en Sciences de l'Université de Louvain, à une époque, 1730, où la connaissance des sexes des plantes, déjà très nettement indiquée par *Camerarius* dès 1694, commença à devenir presque générale, grâce à *Sébastien Vaillant*, et puis notablement plus tard, à l'immortel *Linné*.

Avant *N. Hardenpont*, on ne connaissait qu'un petit nombre de poires fondantes que le hasard avait fait rencontrer : le *Besi* qui, ayant été trouvé dans une haie à Chaumontel, en a gardé le nom, le *Saint-Germain*, trouvé dans la forêt de Saint-Germain, le *Beurré gris*, le *Doyenné* et le *Colmar* avec la *Bergamote*. Les poires cassantes ou croquantes dominaient. Celles à chair fondante constituaient une très rare exception.

N. Hardenpont fit appel à la fécondation artificielle et croisée, ce qui lui permit de produire des pépins hybrides. Par ce processus, il créa cinq variétés dont la célébrité se répandit rapidement dans notre pays et à l'étranger : le *Beurré d'Hardenpont* (1759), le *Passe-Colmar* (1758), le *Beurré de Rance* (1762), le *Délice d'Hardenpont*, la *Fondante du Panisel* (dates plus tardives).

(*) A l'occasion de la commémoration de son 105^e anniversaire.

Il commença ses semis vers l'année 1730 et attendit les résultats pendant une trentaine d'années en moyenne (3).

N. Hardenpont eut bientôt des imitateurs en Belgique. Par après, la technique du semis fut pratiquée par une série de chercheurs tels *Capiattmont, Dorlin, l'abbé du Bardou*, etc., avec des chances diverses.

Vers 1820, *Van Mons* voulut donner une nouvelle impulsion à la pomologie dans ses pépinières successives de Bruxelles et de Louvain à partir de la théorie suivante. Il pensa qu'en ressemant sans cesse les poires nouvellement gagnées, on arriverait à ne produire que de bons fruits (4).

Malheureusement pas un seul fruit transcendant n'a été acquis par *Van Mons* en appliquant cette méthode, les poires obtenues n'étant ni sucrées ni savoureuses, bien qu'il gagnât une infinité de fruits nouveaux dont un très grand nombre ne fut même pas nommé.

Manque d'intuition ou malchance ?

Mais dans le Brabant wallon, *A. Bivort, S. Bouvier, Berckmans, X Grégoire, Beuman, Nélis* et *De Jonghe* eurent plus de chance et produisirent des nouveautés fort estimées.

LES POIRES DE JODOIGNE

Alexandre BIVORT (Fleurus 1809-1872) continuant l'œuvre de *Van Mons*, recueillit ses pépinières, puis les transporta à *St. Remy-Geest*, lez Jodoigne (5) dont il ne subsiste rien hormis la rue de la pépinière, le lieu-dit de la pépinière et la villa de « La pépinière ». *Alexandre Bivort* est l'auteur de l'Album de Pomologie, les Annales de Pomologie, les Fruits du Jardin *Van Mons*.

La villa de « La Pépinière » cadastrée B 644 a appartient présentement à *M. Désiré Brans-Depas*, tourneur à *Montignies-sur-Sambre*.

La rue de la pépinière est voisine de la belle église de *St Remy-Geest*, sise sur un véritable piton, dominant toute la région.

Au beau pays de Jodoigne, *DUSSART*, jardinier, s'illustra en créant la *Bergamote Dussart* en 1829 (6).

Mais *Xavier GREGOIRE* (Opprebaix 17 avril 1802 - Jodoigne 21 décembre 1887) fut l'obtenteur le plus important de nouvelles variétés de poires dans son jardin de Jodoigne (7), probablement autant par fécondation libre que croisée.

Il se fait qu'il n'y a pas de formes homozygotes de poires. Elles sont toutes hétérozygotes. Dès lors, chaque hybridation a pour résultante, à la génération suivante, une ségrégation des caractères et leur dispersion.

Tanneur de son métier, *X. Grégoire* commença ses premiers semis de poires vers 1830 dans le jardin attenant à son établissement, pour les étendre par après dans les jardins de ses amis et de ses concitoyens. Chaque année, ses semis ont porté sur quelque 2.000 pépins.

Rien d'étonnant dès lors que *X. Grégoire* fixa plus de 50 variétés de poires. Nous en donnons ci-après la nomenclature telle que *B.C. Du Mortier* (8) (9) la définit en 1869. Celui-ci ne prit aucune responsabilité quant à la qualité des variétés citées de poires, qu'il s'agisse de première qualité ou de toute première qualité. Par après, de nouvelles créations virent le jour.

Comme il se devait, *X. Grégoire* attribua plusieurs noms de poires à plusieurs membres de sa famille, dont sa femme, ses frères et sœurs, sans oublier les personnalités de l'époque, tels : « *Gilain J.J.* » qui fonda les Ateliers *Gilain* à *Tirlemont*, « *Henry Ledocte* », fabricant de sucre à *Gembloux* et co-auteur de la méthode rapide d'analyse de batterave sucrière *Sachs-Ledocte* toujours en usage.

Ajoutons que *X. Grégoire* fut échevin de la ville de Jodoigne de 1869 à 1872, puis de 1875 à 1877.

Les mérites de *X. Grégoire* furent reconnus par l'attribution successive des distinctions suivantes : Chevalier de l'Ordre de Léopold, le 16 septembre 1868 ; Officier de l'Ordre de Léopold, le 7 mars 1881.

Liste des variétés de poires créées par *Xavier Grégoire* (*)

Aglaé Grégoire : gros, demi-fondant, première qualité - mars, avril ;
Anna Nélis : moyen, deuxième qualité - mai, juin ;
Avocat Allard : moyen, de toute première qualité - octobre, novembre ;
Avocat Nélis : gros, deuxième qualité - mai, juin ;
Bergamote de Jodoigne : moyen, deuxième qualité - mai, juin ;
Beurré Delfosse : moyen, de toute première qualité - décembre, février ;
Colmar Delahaut : gros, première qualité - mars ;
Commissaire Delmotte : moyen, première qualité - février, mars ;
Docteur Lentier : gros, de toute première qualité - octobre, décembre ;
Docteur Nélis : moyen, de première qualité - décembre, janvier ;

(*) A signaler à la Maison de Repus de Jodoigne, anciennement orphelinat de la ville, les plaques des bienfaiteurs de l'époque : *Jels Grégoire* 1807 ; *Hélène Grégoire* 1807 ; *Pauclis Defoer* 1801-1808 ; *Elvire Sakaldal* 1888 ; *Bector Defoer* 1881 ; *Albert Defoer* 1888 ; etc.

Emilie Minot : moyen, première qualité - octobre, novembre ;
 Gérardine : gros, première qualité - novembre ;
 Gilain J.J. : très gros, première qualité - septembre ;
 Hélène Grégoire : gros, première qualité - octobre, novembre ;
 Henry Grégoire ;
 Henry Ledocte : gros, première qualité - novembre ;
 Iris Grégoire : moyen, de toute première qualité - février ;
 Incomparable Beauraing : gros, deuxième qualité - novembre ;
 La cité Gomaud : moyen, première qualité - octobre ;
 La sœur Grégoire : gros, de toute première qualité - décembre, janvier ;
 Léon Grégoire : assez gros, de première qualité - décembre, janvier ;
 Léontine Van Exem : moyen, deuxième qualité - novembre, décembre ;
 Louis Grégoire : moyen, première qualité - novembre, janvier ;
 Madame Grégoire : gros, de toute première qualité - décembre, janvier ;
 Mathilde Gomaud : moyen, première qualité - janvier ;
 Minot Jean-Marie : gros, deuxième qualité - décembre, février ;
 Mgr Sibour : moyen, de toute première qualité - novembre ;
 Nouvelle Aglaé Grégoire : moyen, première qualité - novembre ;
 Nouvelle Fulvie : gros, de toute première qualité - janvier, février ;
 Précoce de Jodoigne : petit, première qualité - juillet ;
 Président Muller : gros, première qualité - novembre ;
 Président Royer : moyen, de toute première qualité - novembre, janvier ;
 Prince impérial de France : gros, deuxième qualité - décembre, janvier ;
 Professeur Hennau : gros, première qualité - octobre ;
 Rousselet Vanderwecken : petit, première qualité - novembre, janvier ;
 Sénateur Mosselman : moyen, deuxième qualité - avril, mai ;
 Soldat Bouvier : moyen, première qualité - septembre, octobre ;
 Souvenir de Léopold 1er : gros, deuxième qualité ;
 Souvenir de la Reine des Belges : assez gros, de toute première qual. -
 octobre, novembre ;
 Souvenir de Simon Bouvier : moyen, deuxième qualité - novembre, dé-
 cembre ;
 Thérèse Kumps : moyen, première qualité - janvier, février ;
 Transylvanienne : gros, deuxième qualité - septembre, octobre ;
 Vice-président Delhaye : gros, première qualité - novembre, décembre ;
 XXVe anniversaire de Léopold 1er : gros, de toute première qualité -
 novembre, décembre ;
 Zéphyrin Grégoire : moyen, de toute première qualité - novembre, dé-
 cembre ;
 Zéphyrin Louis : moyen, de toute première qualité - février, mars.

Ailleurs, on cite : Barbe Nélis, Fulvie Grégoire, Isabelle de Malèves
 Professeur Soupart, Sébastopol.

Louis Van Houtte en dit ici :

« Ce sont toutes poires d'excellent mérite, recommandables à divers
 titres, dignes de figurer sur les meilleures tables et devant satisfaire les
 goûts les plus difficiles. »

La poire Zéphyrin Grégoire (X. Grégoire) est décrite comme suit :
 « Poire de toute première qualité, mûrissant de novembre à janvier.
 Chair blanche, fine, fondante, beurrée, d'une eau abondante, sucrée, d'un
 parfum délicieux. Arbre d'un port régulier, d'une grande fertilité, végé-
 tant convenablement sur cognassier et sur franc, formant de belles pyra-
 mides d'une force satisfaisante et venant bien aussi en fuseaux et en espa-
 liers. Fruit moyen.

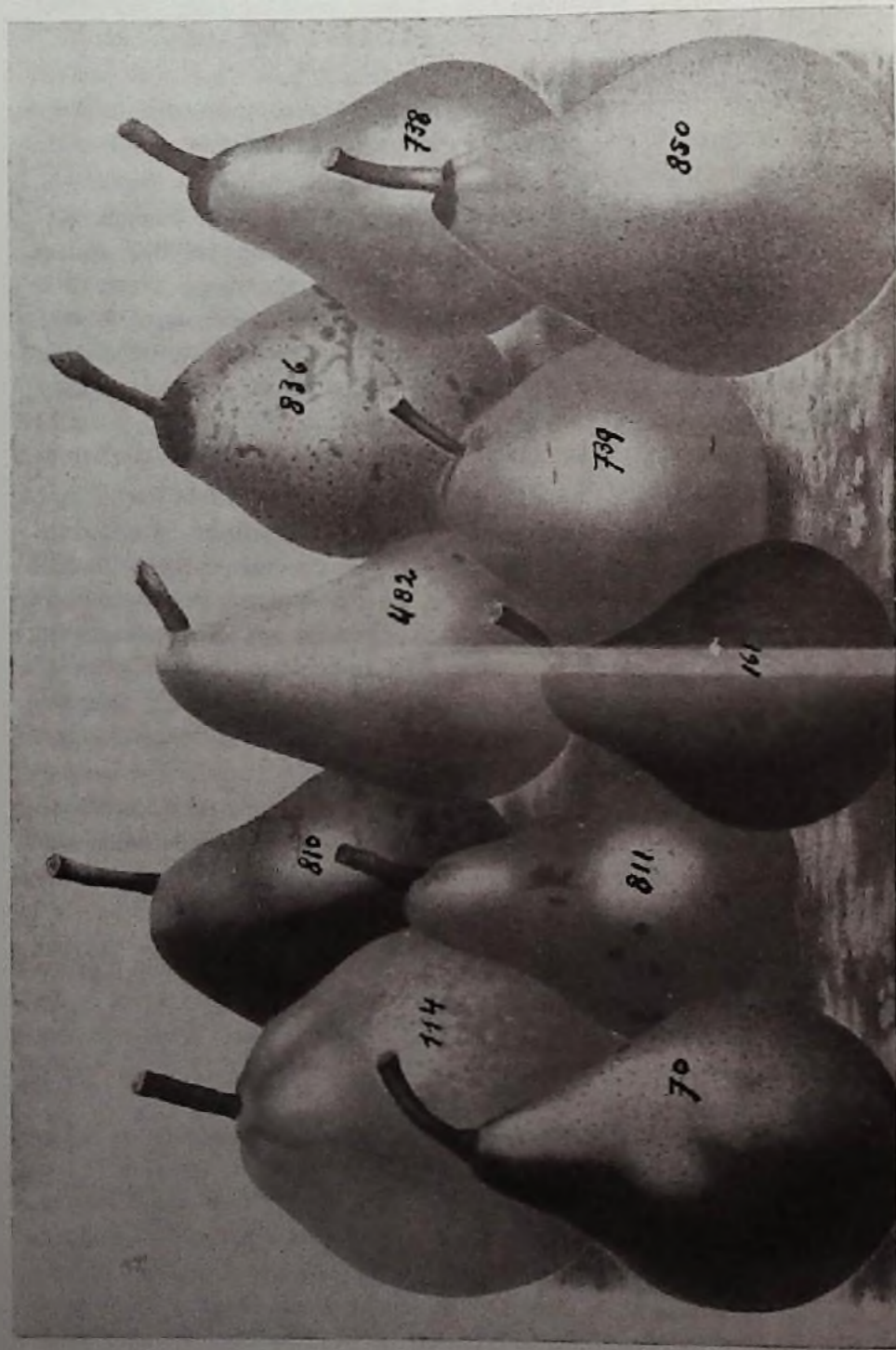
Une corbeille de belles poires Zéphyrin Grégoire a figuré à l'exposi-
 tion mise sur pied par le Congrès de Pomologie d'Ixelles.

Dans la « Flore des serres et des jardins de l'Europe - Annales Gé-
 nérales d'Horticulture » éditée en 1873 (12), parmi trente poires choisies
 en grande majorité dans les meilleures variétés obtenues depuis le demi-
 siècle correspondant, neuf variétés de X. Grégoire ont été retenues et ont
 fait partie de trois planches remarquables en couleurs, à savoir : les va-
 riétés Zéphyrin Grégoire, Louis Grégoire, Aglaé Grégoire, Sœur Grégoire,
 Président Royer, Madame Grégoire, Henri Grégoire, Professeur Soupart,
 Docteur Lentier (Fig. 1, 2 et 3).

La discrimination effectuée par Louis Van Houtte a été surtout basée
 sur des ouvrages spéciaux, tels que « Le jardin fruitier du Museum » du
 Professeur J. Decaisne, le « Dictionnaire de Pomologie » de André Leroy,
 « L'Album et les Annales de Pomologie » de Alexandre Bivort.

Simon BOUVIER, bourgmestre et notaire à Jodoigne, obtint d'abord,
 en 1843, le Triomphe de Jodoigne, puis Délices de Jodoigne, Poire de Jo-
 doigne, Emilie Bivort, Léonie Bouvier, Aimée Adam, Amund Adam,
 Bouvier Bourgmestre, Colmar Navez, Docteur Malluce, Emilie Herpin,
 Henriette Bouvier, Souvenir d'Esperen (1).

De la longue liste des poires découvertes par X. Grégoire et Simon
 Bouvier, les variétés Nouvelle Fulvie (10) et Zéphyrin Grégoire (11) sont
 celles qui ont eu le plus grand succès et sont encore bien appréciées des
 gastronomes des temps actuels. C'est ainsi que des recherches patientes
 nous ont permis d'apprendre la présence de la poire Zéphyrin Grégoire
 dans les jardins de M. Etienne Denuit ; de M. Louis Decoux ; de la poire
 Triomphe de Jodoigne dans la propriété de M. Jean-Paul Herman, phar-



macien, 21 Grand Place à Jodoigne; de diverses variétés anciennes de poires dans le parc de M. Georges Delvaux-Jamar, La Vicomte, Grand Place à Jodoigne ainsi que dans les jardins du château de l'Athénée Royal Mixte de Jodoigne.

Les figures A, B, C, admirablement mises au joint et en couleurs par Louis Van Houtte, sont reproduites ici en noir et blanc. Elles présentent un ensemble important de poires des obtenteurs Jodoignois.

La Triomphe de Jodoigne est retenue parmi les meilleurs fruits en 1928 (13). Malheureusement, à cette époque dans le choix qui en a été fait, ne figure aucune des variétés fixées par X. Grégoire et Dussart. Ainsi va la vie, sinon le goût des dégustateurs, outre d'autres éléments d'appréciation.

CRITIQUE DES POIRES DES VERGERS DU PAYS DE JODOIGNE

Dans le « Guide pratique de l'amateur de fruits » de Simon-Louis Frères, de 1895 (14), nous avons relevé d'autres créations du Brabant napoléonien, telles : Délices de Tirlemont et Delporte Bourgmestre de H. Millet, pépiniériste à Tirlemont. Variétés à l'étude. Délices de Lovenjoul (synonyme de la poire Jules Bivort!).

Parmi les obtentions de X. Grégoire, sont citées dans ce guide :

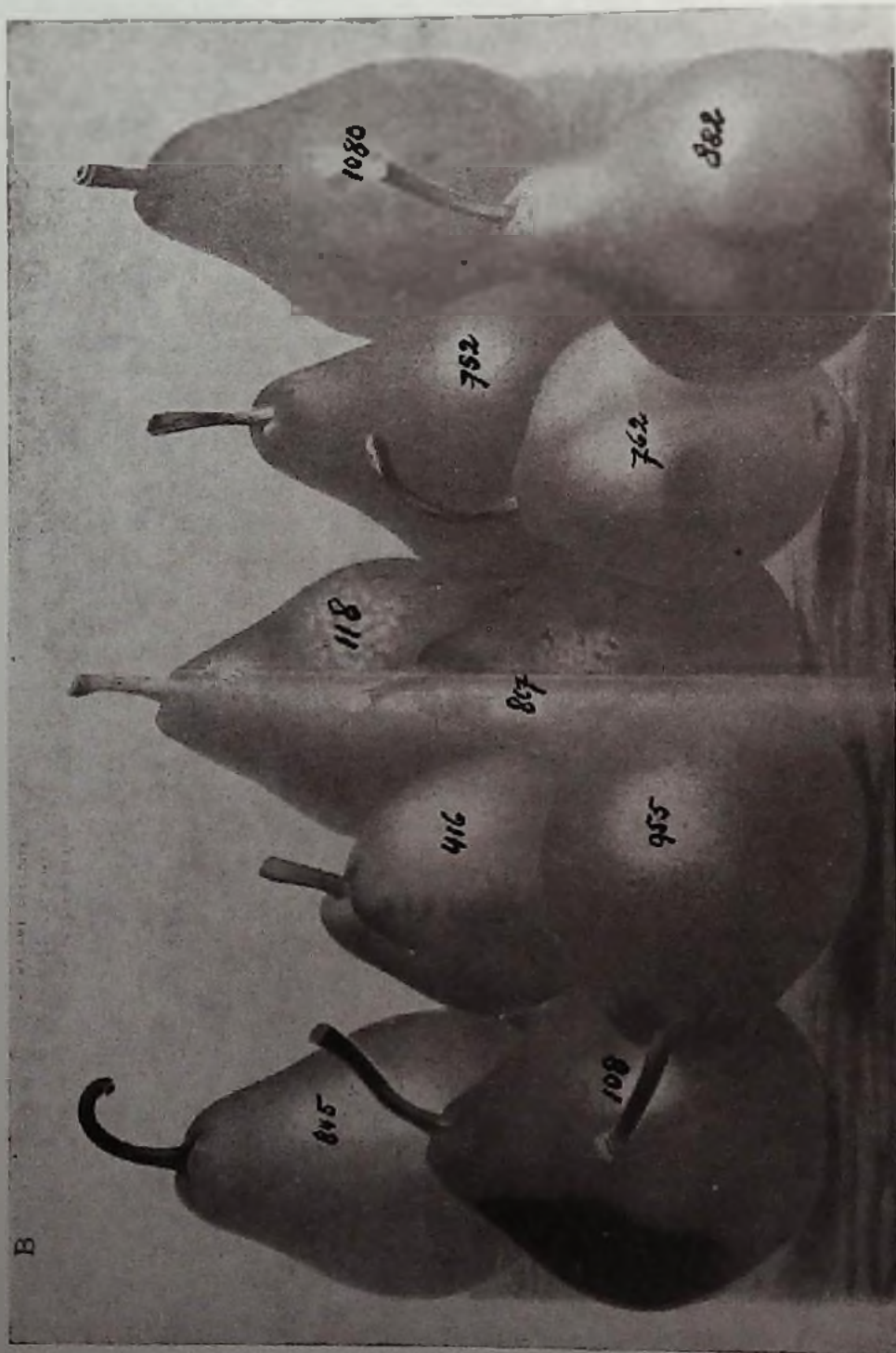
- dans la première série de mérite Zéphyrin Grégoire. Sœur Grégoire Nouvelle Fulvie (pages 49, 50, 51);
- comme poires d'automne, 2ème série de mérite Souvenir de la Reine des Belges, Antoine Delfosse, Nouvelle Aglaé (pages 61, 62, 63);

Figure A. — Groupe de poires. — Planche A.

Extrait de Louis Van Houtte : « Flore des serres et des jardins de l'Europe — Annales Générales d'Horticulture » — 1873 — Tome 19, page 25.

- 70 Poire de Tongres (Durondeau);
- 114 Zéphyrin Grégoire (Grégoire);
- 161 Eléonie Bouvier (Bouvier);
- 739 Congrès Pomologique (Boisbunel);
- 836 Gracioli de Jersey (Bucknall);
- 738 Belle Rouennaise (Boisbunel);
- 850 Beurré Van Geert (J. Van Geert).

L'obteneur est renseigné entre parenthèses.



- dans la 2ème série de mérite et en poires d'hiver, figurent : Madame Grégoire, Minot Jean-Marie (Pages 63, 64);
- dans la 3ème série de mérite, comme poire d'été on trouve Barbe Né-lis (page 68) :
- comme poires d'automne, en 3ème série de mérite, figurent : Président Royer, Cité Gomaux, Jules d'Airolles de Grégoire, Docteur Lantier, Louis Grégoire, Professeur Hennau, Beurre Obozinski, Rousselet Van-derwecken, Iris Grégoire (pages 73 à 77) :
- en poires d'hiver, 3ème série de mérite, on relève : Léon Grégoire, Commissaire Delmotte (dédiée à Mr. Delmotte, Commissaire d'arron-dissement à Nivelles), Zéphyrin Louis (obtenue par le fils de X. Gré-goire et dont elle porte le nom), Bergamote de Jodoigne (pages 78 à 80).

Ce guide ne mentionne aucune poire à cuire, ni d'ornement, ni à ci-dre créées par X. Grégoire, ce dernier ayant vraisemblablement limité son choix aux poires de bon goût...

Dans les variétés à l'étude, ce guide cite les créations suivantes de X. Grégoire : Cinquantième anniversaire (p. 89), Ministre Bara (p. 96), Ministre Pirmez (p. 96), Pleureur (p. 97), Précoce de Jodoigne (p. 97), Président Gilbert (p. 98), Président Olivier (p. 98), Professeur Pynaert (p. 98), Rose-Anne Poncin (p. 98).

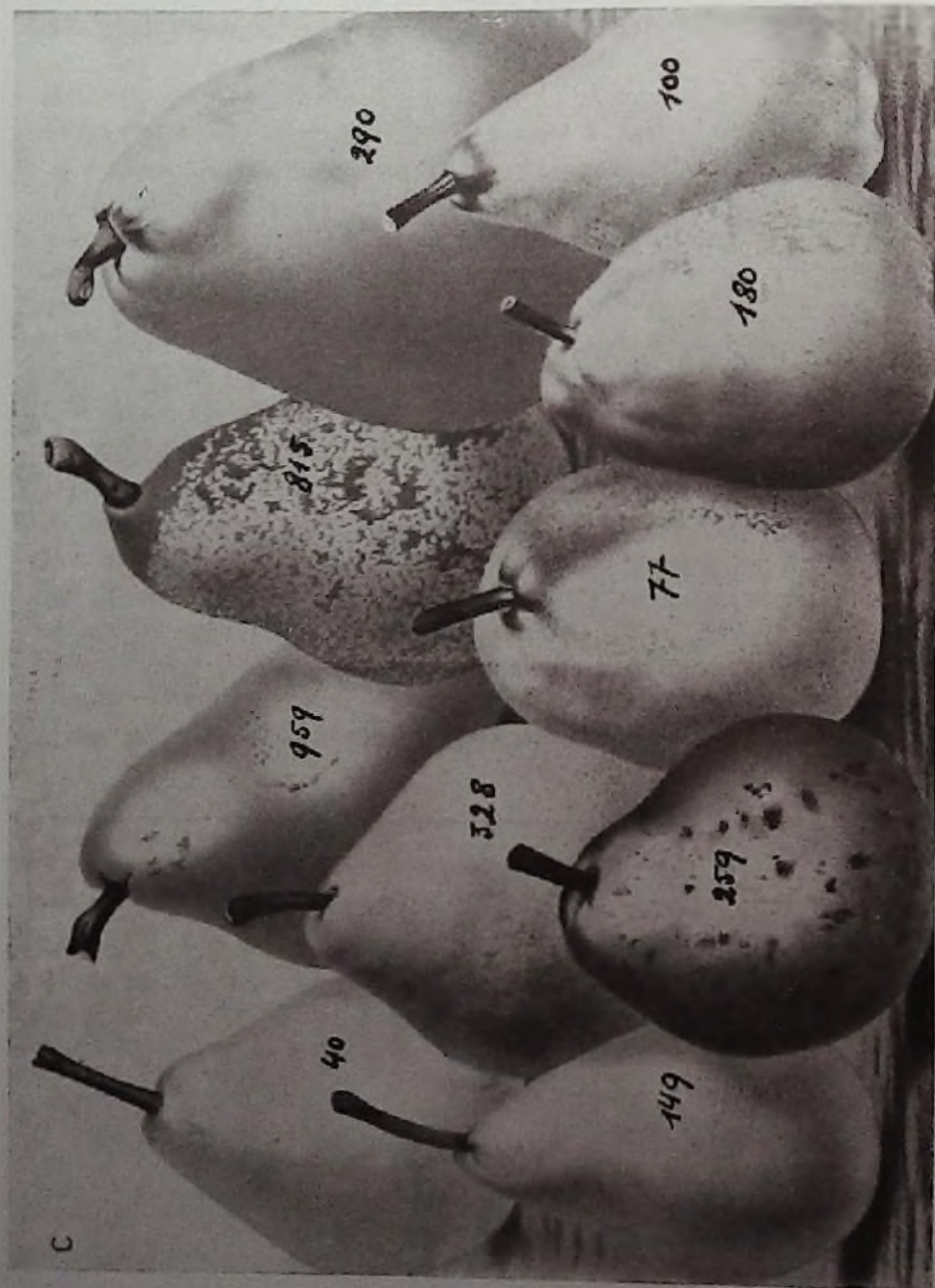
Parmi les obtentions de Simon Bouvier, la variété Bouvier Bourg-mestre y est mentionnée comme poire d'automne, 2ème série de mérite

Figure B. — Groupe de poires. — Planche B.

Extrait de Louis Van Houtte : « Flore des serres et des jardins de l'Europe — Annales Générales d'Horticulture » — 1873 — Tome 19, page 25.

- 845 Madame Grégoire (Grégoire);
- 416 Rousselet Vanderveken;
- 955 Henri Grégoire (Grégoire);
- 118 Aglaé Grégoire (Grégoire);
- 867 Jules d'Airolles (Léon Leclerc);
- 762 Président Royer (Grégoire);
- 882 Doyenné Sterckmans (Sterckmans);
- 1080 Professeur Soupart (Grégoire).

L'obteneur est renseigné entre parenthèses.



(p. 61). Simon Bouvier en 3ème série de mérite, poire d'été (p. 69) ; Colmar Artoisenet trouvée par S. Bouvier dans le jardin de M. Artoisenet à Jodoigne, comme poire d'automne, 3ème série de mérite (p. 73), Vanassche idem (p. 75), Aimée Adam idem (p. 75).

La variété Docteur Capron obtenue par Van Mons est aussi l'objet d'une citation dans ce guide comme poire d'automne, 2ème série de mérite (p. 62) ; elle était dédiée au Docteur Capron de Jodoigne.

Ce guide mentionne aussi Sébastopol d'été, dans la 3ème série de mérite en poire d'été ; elle a été obtenue par J.M. Minot de Jodoigne (p. 68).

Que penser de « Délices de Saint-Médard », ce dernier étant le patron de Jodoigne (mentionnée page 70) comme « reçue de Belgique » et de « Laure de Glymes », dédiée à Mme la Comtesse Laure de Glymes de Jodoigne-la-Souveraine (page 72) ?

En 1867, A. Leroy, dans son Dictionnaire de Pomologie (15) décrit 915 variétés de poires. Nous y avons relevé notamment :

- 11 la poire Aglaé Gégouire (page 92), obtenteur Xavier Grégoire ;
- 298 la poire Bouvier Bourgmestre (page 492), obtenteur Alexandre Bivort ;
- 399 la poire Délices de Jodoigne (page 15), obtenteur Simon Bouvier ;
- 413 la poire Docteur Bouvier (page 33), obtenteur Van Mons ;
- 417 la poire Docteur Lentier (page 37), obtenteur Xavier Grégoire ;

Figure C. — Groupe de poires. — Planche C

Extrait de Louis Van Houtte : « Flore des serres et des jardins de l'Europe — Annales Générales d'Horticulture » — 1873 — Tome 19, page 25.

- 40 Madame Durieux (Bivort).
- 149 Alexandrine Douillard (Douillard).
- 328 Doyenné du Comice d'Angers ;
- 959 Victoria (Huyske) ;
- 259 Doyenné gris, roux, crotté,
- 815 Puebla (André Leroy) ;
- 77 Beurré Dumont (Dumont) ;
- 180 Beurré De Ghelin (Fontaine) ;
- 290 Beurré Bachelier (Bachelier) ;
- 100 Docteur Lentier (Grégoire).

L'obteneur est renseigné entre parentheses.

- 419 la poire Docteur Nélis (page 39), obtenteur Xavier Grégoire.
 486 la poire Emilie Bivort (page 132), obtenteur Simon Bouvier.
 576 la poire Henri Bivort (verrier à Jumet) (page 273), obtenteurs Van Mons et Alexandre Bivort.
 578 la poire Henri Capron (page 275), obtenteur Van Mons.
 914 la poire Zéphirin Grégoire (page 764), obtenteur Xavier Grégoire.
 915 la poire Zéphirin Louis (page 765), obtenteur Xavier Grégoire.

En réalité, la plupart des variétés de poires découvertes dans le pays de Jodoigne sont devenues des variétés d'amateur. Avec l'industrialisation de la production fruitière, les fruiticulteurs se sont orientés depuis des années vers des variétés de création plus récente, plus productives, plus commerciales. Avec la crise que subissent présentement les fruits issus de basses-tiges, il n'est pas impossible que les bonnes variétés de poires d'autan ne connaissent un regain de valeur !

Quoi qu'il en soit, malgré l'importante documentation consultée, nous avons été étonnés de constater qu'aucune détermination de teneur en sucres des fruits (dextrose + fructose) n'est jamais mentionnée, mais plutôt la citation d'une chair « juteuse; fondante, sucrée, pierreuse » ou bien « le contraire ». On commence à faire cette détermination dans des recherches spéciales en Allemagne Fédérale, outre la détermination des vitamines, des acides organiques, etc.

Il est vrai aussi que si le commerce actuel des poires prévoyait un minimum de teneur en sucre, comme cela existe pour la canne à sucre et la betterave sucrière, bien des poires deviendraient invendables, notamment en année humide.

SUGGESTIONS

Dans cette note, nous avons surtout désiré faire une citation et une analyse des créations nombreuses des semeurs de poires de Jodoigne parmi lesquels se sont illustrés : Xavier Grégoire, Simon Bouvier, Duxart et J.M. Minot.

Ils ont puissamment contribué à l'accroissement des richesses pomologiques de la Belgique.

On ne peut être qu'étonné si on compare la fécondité de ces nouveautés de poires, aux difficultés rencontrées par les chercheurs de nouvelles variétés de céréales ou de betterave sucrière par exemple. La nature a des raisons que les génétistes ne peuvent qu'interpréter. Il nous apparaît que pareils succès méritent d'être médités, sinon de servir d'encouragement à de nouvelles recherches.

1. — Nous suggérons au « Cercle Royal Horticole du Canton de Jodoigne » autant qu'aux « Cercles Union Horticole et Petit Elevage et Royal Apicole du Canton de Jodoigne » d'apposer une *plaque commémorative* en souvenir de Xavier Grégoire et de son école de semeurs, par exemple à l'entrée de son ancien jardin expérimental.

2. — Il nous est difficile de taire notre admiration pour les semeurs de poires du siècle dernier, tant pour leur patience que pour leurs réussites. Il est vrai qu'à cette époque, il n'y avait pas de frigorifères encore moins de surgélateurs. L'un des buts poursuivis a été vraisemblablement la recherche de variétés de poires mûrissant tout au long de l'été, de l'automne et de l'hiver, tout en n'oubliant pas que le premier mérite d'une poire est d'être une fête pour le palais.

Depuis lors, peu a été fait. Il est permis de se demander pourquoi, alors que des techniques nouvelles ont accru les possibilités d'hybridation, sans négliger pour autant la polyploidie, bien que plusieurs variétés de poires soient polyploides, tout en étant fort hétérogènes.

Sans doute des variétés commerciales, telles que la Légipont, la Conférence satisfont bien des exigences commerciales.

Mais ce n'est pas une raison pour négliger toute recherche à des fins non commerciales.

C'est pourquoi nous formulons le vœu que des recherches soient reprises en vue de l'obtention de nouvelles variétés de poires.

3. — A part le maintien de quelques variétés anciennes du pays de Jodoigne et d'ailleurs dans certaines collections, telle celle de la chaire d'Horticulture de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Etat à Gembloux, il est exceptionnel de retrouver les variétés créées le siècle dernier, même dans la région où elles ont vu le jour, avec en outre la complication des synonymies.

Sans doute, existe-t-il peut-être des jardins particuliers qui peuvent s'en prévaloir et dont les propriétaires continuent à préférer la qualité à la quantité, soit les poires indigènes aux poires du Cap ou du Liban.

Ainsi donc la *sauvegarde des anciennes variétés de poires* devrait-elle être mise à l'ordre du jour des écoles d'horticulture et des sociétés horticoles.

Par exemple, nous serions reconnaissants aux autorités de la Ville de Jodoigne ou au Syndicat d'initiative et de Tourisme de la Ville de Jodoigne ou bien encore à l'une des écoles si importantes de la cité, de créer un *jardin public Xavier Grégoire* où les meilleures créations de ce dernier seraient réunies.

Peut-être la vue de celles-ci, sinon leur dégustation pourrait-elle inspirer de jeunes chercheurs locaux et d'ailleurs. Les squares et les espaces

verts tant prônés de nos jours sont plutôt réservés au farniente. Encore peut-on rappeler que le tourisme a aussi ses exigences.

Avant de terminer cette communication, nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidé à la mise au point de cette note et notamment Monsieur Etienne Denuit, Bourguemestre à Jodoigne; Monsieur J. Dehuisse, Professeur des Plantes ornementales à la chaire d'horticulture de la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux, qui mit sa riche bibliothèque à notre disposition; Monsieur C. Duchesne, Architecte à Jodoigne, Monsieur Paul Gérardin, Ingénieur électricien à Jodoigne, Monsieur Paul Leclercq, Commissaire Voyer honoraire à Jodoigne, Monsieur Thonon, pharmacien honoraire à Jodoigne.

Encore avons-nous eu la satisfaction de suivre une généalogie où brillent les noms suivants : X. Grégoire, Nélis, Poncin, Bekaert, Baron Coppens d'Eeckenbrugge.

Mais c'est à Monsieur René Samyn, Président du Congrès de Pomologie d'Ixelles que nous exprimons notre plus vive reconnaissance pour nous avoir décidé à raviver le souvenir des semeurs de poires du pays de Jodoigne.

NOTE HISTORIQUE

Originaires de Bretagne, dont ils s'étaient enfuis à la révolution française de 1789, en emportant leurs bijoux de grande valeur, la famille Grégoire avait paraît-il débarqué en Angleterre, avant de s'installer à Jodoigne, où leur nom de Grégoire (sans accent sur e) est rapidement devenu Grégoire. La tannerie X. Grégoire était installée, d'après le registre de population de Jodoigne, 14, rue des Subsistances, devenue par après rue Grégoire-Nélis, là où se trouvent actuellement les habitations de M. Vranckx, jardinier, Mme Pirenne-Licour (n° 16, 16a, 16b). Son jardin s'étendait derrière les immeubles de la rue Grégoire-Nélis, de la rue du Tombois et de l'avenue des Combattants. Dans celle-ci, entre les habitations n° 9 et 15, une grille noire tôle, donnant accès à l'ancien jardin Grégoire, subsiste encore dans son état primitif. Ce qui existe encore de ce jardin est actuellement en grande partie la propriété de M. Paul Leclercq. Questionné à ce sujet, celui-ci nous déclara que les souches de X. Grégoire ont disparu, bien qu'elles aient survécu aux vicissitudes du temps jusqu'il y a une quinzaine d'années.

D'autres fractions de ce jardin sont devenues la propriété de M. Dupont-Stévenart, M. Mohimont, Mlle Berger. X. Grégoire se rappelle sur-

tout à l'attention des habitants par la rue Grégoire-Nélis.

Quant à la serre dans laquelle X. Grégoire fit ses semis, elle fut visible jusqu'il y a peu à la chute d'eau du Ruisseau St. Jean, dont les eaux alimentaient les fosses à tan de la tannerie. Ce ruisseau a été voûté en 1925. La serre a été transformée en terrasse à l'arrière de l'immeuble correspondant. Le long du périmètre de cette terrasse, on peut encore admirer les grandes tablettes de forçage de l'ancienne serre, heureusement utilisées à présent pour la culture de fleurs, sous la forme de grandes jardinières.

Madame X. Grégoire portait le nom de Nélis. Elle était originaire de Beauvechain. Son frère, Guillaume Nélis fit à la Commission des Hospices un don de 200.000 fr en 1875, en vue de créer l'« Orphelinat Nélis » pour les orphelins de Beauvechain.

En 1863, Guillaume Nélis fut un des commanditaires fondateurs du procédé de fabrication de la soude, à partir de l'ammoniaque. Sa mise au point industrielle exigea des années de labeur, qui mirent fortement à l'épreuve la persévérance des deux frères Ernest et Alfred Solvay ainsi que les bailleurs de fonds : les Pirmez, Nélis, Lambert, etc. et finalement les parents Solvay eux-mêmes.

Après le décès de Xavier Grégoire, son habitation devint la propriété des Poncin-Grégoire, décédés en 1914-1915. Elle devint par après la propriété du Général Berger. Le jardin expérimental a été anéanti d'abord par l'occupation allemande et ensuite par sa division en plusieurs maisons de commerce.

Un petit incident bien amusant mérite d'être conté. En ce temps-là, les enfants Poncin, âgés respectivement de 5 et de 7 ans, avaient cueilli une belle poire dans le jardin de leur grand-père. C'était le produit unique d'un heureux croisement. En constatant la chose, le grand-père Xavier Grégoire toujours très tendre, mais un peu colérique, s'était fâché, tout rouge en les interpellant « Retournez chez vous... »

BIBLIOGRAPHIE

- (1) B.-C. Du Mortier : Pomone journalière 1869, page 7.
- (2) Idem (1) : Détails historiques sur les poires d'origine belge. — Flore des Serres et des Jardins de l'Europe 1869-70, tome 19, p. 81.
- (3) Idem, page 82.
- (4) Van Mons : Annales générales des Sciences physiques ; vol. 2, 1819, p. 83.
- (5) Louis Van Houtte : Flore des Serres et des Jardins de l'Europe. — Annales générales d'horticulture, 1873, tome 19, notice sur A. Bivort, p. 25.
- (6) Cfr. (1), page 231.
- (7) Note biographique de François-Xavier Grégoire, Emile Rodigas. Tribune horticole, Gand 1887.
- (8) Idem (1), pages 20 et 21.
- (9) Idem (2), page 86.
- (10) Idem (1), p. 225 : dessin de la poire Nouvelle Fulvie obtenue en 1864 par X. Grégoire à Jodoigne, mûrissant en janvier, chair beurrée, fondante, très juteuse, sucrée, aromatisée et digne d'être répandue.
- (11) Idem (1), p. 227 : dessin de la poire Zéphirin Grégoire obtenue en 1843 par X. Grégoire, mûrissant de novembre à février, chair blanche, fine, fondante, beurrée, très juteuse, sucrée, vineuse et aromatisée ; un peu granuleuse autour de la columelle.
- (12) Idem (6) L.V.M. Nos poires 1843-48 - Planches A, B et C p. 25.
- (13) Les meilleurs fruits au début du XXe siècle ; Histoire, description, origine et synonymie de 250 variétés fruitières recommandées - Société nationale d'horticulture de France, Section pomologie, 1928, p. 440 et 411 : Triomphe de Jodoigne, avec dessin, mûrillé d'octobre à novembre ; chair blanche un peu jaunâtre, tréfine, fondante, sucrée, un peu acidulée, parfumée, bien juteuse. Qualité bonne et très variable. Fruit d'amateur. Variété obtenue en 1843 par Simon Bouvier, bourgmestre à Jodoigne.
- (14) Guide pratique de l'amateur de fruits-Description et culture des variétés de fruits classées par séries de mérite, composant les collections pomologiques de l'Etablissement Horticole Simon-Louis, Frères à Plantieries-les-Metz (Lorraine annexée) 1893, pp. 59, 90, 251.
- (15) André Leroy - Dictionnaire de Pomologie contenant l'histoire, la description, la figure des Fruits anciens et des fruits modernes les plus généralement connus et cultivés. Tome Ier - Poires A-C, 389 Variétés - Tome II - Poires D-Z, Variété nos 390 à 915 - Angers, 1867.

Les morts malfaisants dans les croyances, les légendes et le folklore des peuples

par M. GOUWELLOOS.

Les esprits malfaisants d'origine humaine furent connus de tous les peuples et jouèrent un rôle si important dans les divers folklores qu'une étude d'ensemble mérite de leur être consacrée.

On les considère comme un lot notoire d'âmes haineuses, violentes et tourmentées qui sont particulièrement dangereuses pour les vivants. Ces esprits peuvent se répartir en cinq catégories :

- 1) les individus morts avant d'avoir accompli la courbe entière de leur destin humain : jeunesse, plénitude et vieillesse.
- 2) les hommes morts à la guerre ou dans les combats.
- 3) les individus non inhumés, morts au loin ou pour lesquels on n'a pas accompli la totalité des rites funéraires accordés aux autres hommes.
- 4) les personnes dont le statut social fut considéré comme anormal, tels les célibataires, les veufs morts sans enfants.
- 5) les individus foncièrement méchants et ceux qui, en relation constante avec le monde surnaturel, firent souvent servir leur science à des buts néfastes (sorciers, magiciens ou chamanes.)

Seuls les esprits répartis sous la première rubrique nécessitent des explications plus détaillées car ils réunissent une quantité d'êtres dont les destins furent profondément différents et qui n'eurent de commune mesure qu'une mort prématurée. On peut diviser ces esprits en deux grands groupes : ceux des défunts morts jeunes de *manière naturelle* et ceux des hommes décédés de *manière violente* : accidentés, assassinés et suicidés. La catégorie des accidentés se divise elle-même en différents sous-groupes : noyés, foudroyés, morts par le feu, sous la dent des bêtes sauvages, victimes d'une chute mortelle ou morts au désert de faim et de soif. Chez beaucoup de peuples qui ne participent pas à la vie de l'occident moderne et particulièrement chez les groupements dits « primitifs », les esprits des individus morts prématurément sont plus nombreux du fait de la médecine à caractère magique et de la pharmacologie empirique auxquelles ces hommes recourent mais également en raison même des dangers que suscitent, chez les moins évolués d'entre eux, la vie de chasseurs ou de pêcheurs.

Nous étudierons successivement et de façon sommaire :

- 1) la justification psychologique de ces croyances

- 2) les moyens d'action dont disposent ces esprits contre les humains
- 3) les divers procédés de défense imaginés par les vivants pour se garder de ces êtres malveillants.

Diverses explications ont été proposées pour justifier l'animosité dont font preuve à l'égard des humains, les esprits mentionnés sous les cinq rubriques liminaires de cette étude. Il convient de les examiner tour à tour.



Chez les « primitifs », l'existence de l'homme revêt un aspect cyclodéal constitué par l'enfance, la jeunesse, l'âge adulte, la vieillesse et la mort. La réincarnation renouvelle un parcours similaire constitué par des étapes identiques. Toute mort prématurée rompt ce processus évolutif normal et plonge l'individu dans une situation fautive qui l'oblige à errer sous forme d'esprit, le nombre régulier d'années qui lui étaient dévolues sur cette terre avant qu'une fin normale de l'existence lui ouvre les portes d'une réincarnation nouvelle. Ajoutons également que tout être privé en pleine jeunesse de la vie, de manière naturelle ou violente, ressent de la rancœur contre le destin mauvais qui l'a accablé. Il est outré d'avoir été trop tôt privé des douceurs de ce monde et c'est la raison pour laquelle, il éprouve une satisfaction cruelle à causer aux vivants des dommages, à leur susciter de l'effroi ou à les entraîner dans la mort. D'autre part, les décès prématurés sont souvent considérés, chez les primitifs comme l'œuvre d'un sorcier inconnu. Le fait de savoir qu'un homme de leur tribu ou d'une tribu voisine leur a écourté la vie par des pratiques magiques excite encore l'animosité de ces esprits.

L'homme qui avait été tué dans les combats était le vaincu, celui qui avait ressenti l'humiliation de la défaite. Après la mort, son corps avait souvent subi des mutilations quand il n'avait pas, comme chez les Maoris, fait les frais d'un festin anthropophagique. Si l'on songe, que l'une des plus vieilles lois magiques qu'ait conçues l'humanité à l'aurore de son destin spirituel, veut que tout dommage causé aux restes mortels soit immédiatement ressenti par l'esprit lui-même, on comprend mieux toute la haine que, dans l'au-delà, ces êtres pouvaient ressentir soit envers leurs vainqueurs, soit envers les membres de leur groupe tribal qui omettaient de les venger.

Les rites funéraires sont de deux espèces : ceux qui ont trait au cadavre lui-même et ceux qui assurent au mort par des cérémonies adéquates et le truchement des offrandes, l'entrée du royaume des ancêtres

et une survie bienheureuse. Lorsque l'une ou l'autre de ces deux manifestations est omise, le défunt, revendicateur implacable, devient un revenant dangereux pour la communauté des vivants. Tel est, chez de nombreux peuples, tout esprit dont la dépouille mortelle est restée non inhumée et, de ce fait, exposée aux vicissitudes de la nature comme aux outrages et à la haine des hommes. L'esprit de l'individu décédé au loin, en terre étrangère n'a de cesse que son corps ne soit ramené au sein même de sa tribu. C'est la condition « sine qua non » qui lui permet de participer à la vie des ancêtres, seule possibilité pour cet être, de bonheur post mortem. Enterré loin des siens, coupé de ses attaches sociales les plus profondes, le mort risque de venir inquiéter les personnes demeurant au village où il repose.

Pour les populations montagnardes du Sud indo-chinois, le « plus grand malheur serait de mourir d'accident, au loin en sorte que la famille ignore le lieu et ne puisse enterrer le corps. Il serait alors un isolé ; il ne pourrait pas rejoindre les autres, il n'aurait plus part aux biens communs » (1)

D'autre part, pour qu'un défunt puisse pénétrer dans le royaume des ancêtres, les plus proches parents doivent placer à son côté, certains présents — argent, noix de cola, etc... — qui servent de cadeaux d'arrivée dans l'au-delà. Toutefois, même là-bas, chaque disparu a besoin d'offrandes alimentaires et autres pour pouvoir assurer sa nouvelle existence. Toute privation l'oblige à abandonner le groupe social des morts ou sa propre tombe et à revenir en ce monde pour quêter les restes et les déchets des vivants. Dès lors s'explique sa colère contre ses descendants ou lorsqu'il est le dernier représentant de sa race, contre les personnes de sa tribu.

Alors que chez les peuples modernes, le célibat est un statut social librement reconnu, dans nombre de cultures inférieures, il est considéré comme une période transitoire à laquelle il importe de mettre fin à un âge déterminé. Si les fêtes nuptiales n'ont pas, pour les primitifs, l'importance des cérémonies d'initiation, il n'en demeure pas moins que le mariage permet et assure, la transmission de la vie et que le besoin d'héritiers reste le but majeur de l'existence. D'où chez tant de peuples, la répudiation de la femme stérile. Il en résulte que l'âme d'un défunt mort

(1) Dam Bo : Les Populations montagnardes du Sud-Indo-chinois, France-Asie, 49/50, Tome V, 1950, p. 1170.

célibataire souffre de l'inassouvissement de désirs profonds tel celui d'avoir des héritiers légitimes et que son irritation peut se retourner contre sa famille et son entourage.

Quand aux défunts groupés sous le cinquième et dernier paragraphe, c'est-à-dire, les individus foncièrement méchants, ils étaient tenus à l'écart de la communauté des vivants et après leur mort, on les considérait comme exclus du séjour des défunts. Il faut voir dans cette ségrégation, l'expression d'un désir secret qui n'a pas osé s'affirmer ouvertement en ce monde et que le groupement humain a projeté dans l'au-delà.

Les craintes, les rancœurs, les jalousies, les colères qu'ont suscitées les sorciers, magiciens ou chamanes au cours de leur existence, ont encore avivé par delà la mort, leur hargne et leur méchanceté native. Doués d'une puissance plus grande que les autres défunts, ils la font servir à des fins malignes et destructrices.

Si les explications précédentes justifient la haine que ces esprits malévols portent aux hommes, d'autres raisons concourent encore à motiver la crainte qu'ils suscitent.

Les morts violentes se produisent souvent avec effusion de sang. Or ce principe de vie, libéré de l'organisme, est considéré par les primitifs comme extrêmement dangereux car il est porteur ou appellateur de forces malfaisantes.

D'autre part, la mort brusque et imprévisible est souvent suscitée par une attaque inopinée des esprits qui peuplent le monde invisible d'où résultent des inquiétudes parmi les vivants.

Enfin, la mort soudaine ne permet pas toujours à l'homme de se rendre compte qu'il n'est plus de ce monde et par conséquent, le défunt pourrait essayer de s'approcher encore des vivants et tenter de séjourner près d'eux comme autrefois. C'est pour cette raison que certaines tribus telles que les Jarai de la péninsule malaise prononcent à l'adresse de l'esprit, un discours afin de lui faire comprendre la différence d'existence qu'il y a entre la sienne et la leur.

On a constaté qu'à quelque groupe qu'ils appartiennent, ces défunts étaient rejetés de la communauté des morts et de leur royaume. Presque toutes les traditions nous le laissent implicitement deviner et nombre d'ethnologues qui œuvrent dans les régions les plus diverses de notre

globe, sont unanimes à l'affirmer. Cet ostracisme est pour ces êtres, le plus terrible des châtements car étant, comme tous les hommes des sociétés inférieures, très peu individualistes, ils ne trouvent le plein épanouissement de leur nouvel état que dans la vie de leur groupe. Errant proscrits sur cette terre, dans la solitude, loin de leurs attaches profondes, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils deviennent haineux, scélérats et destructeurs. Rien n'illustre mieux la caractère de damnation et d'exclusion qui caractérise ce genre de mort que le terme qu'emploient les tribus *Ao-Naga* de l'Assam pour le désigner. Chez ces peuples, cette forme de décès est appelée mort *apotia*, ce qui signifie mort maudite (2). Ces défunts étaient d'ordinaire inhumés à l'écart, en un lieu spécial, loin des membres de la communauté. Les *Bambaras* n'enterrent ni les lépreux ni les morts maléficiés car ils craignent la colère des autres défunts qui ne désirent pas avoir à leurs côtés, pareils individus. Souvent, la région où ils résidaient dans l'au-delà était elle-même divisée en endroits particuliers où se groupait chaque espèce de défunts exceptionnels. D'autres fois cependant, les personnes qui étaient mortes de manière spéciale arrivaient dans le village des morts par un autre chemin que celui emprunté par les défunts ordinaires. (*Konyak-Naga*.)

Il est permis de se demander pourquoi pareil sort était réservé à ces disparus. Cette fin malheureuse aurait dû plutôt exciter la pitié envers des individus qui, pour la plupart, s'étaient toujours conformés aux normes sociales. Mais ce raisonnement est celui d'un européen du XX^e siècle et n'est d'aucune valeur chez un primitif. Chez celui-ci, aucun événement n'est accidentel ou fortuit; tout est conditionné par un jeu de forces qui régissent l'univers. Il est facile, dès lors, de comprendre pourquoi l'homme de ces sociétés affirmera que ces gens morts de façon violente, se sont rendus coupables, loin de tout témoin, d'un grand crime envers leur groupe social. La nature exacte de ce délit n'est pas connue car les morts en ont emporté le secret dans la tombe mais on suppose généralement qu'il s'agit d'une infraction à la loi d'exogamie ou d'une violation de tabou capable de porter dommage à l'ensemble de la tribu. Les fautes commises se manifestent par la mort de l'individu car selon la mentalité primitive, la mauvaise nature de l'homme vient magiquement au jour et ne peut rester cachée. Il s'ensuit qu'à la crainte suscitée se mêle un certain mépris. Il arrive encore que le défunt soit considéré comme un dangereux sorcier qui s'est dissimulé sous une apparence in-

(2) A.E. JENSEN : *Mythes et Cultes, chez les peuples primitifs*, Payot, Paris, 1954, p. 361.

offensive ; il a, dès lors, été châtié par les puissances surnaturelles, gardiennes de la tradition et de l'ordre. D'autre fois, dans le cas de décès prématurément ou dans celui des morts au combat, on affirmera que la faveur divine s'est détournée d'eux.

**

Nous avons fait la revue des diverses causes psychologiques qui justifient l'animosité qu'éprouvent les esprits de certains morts contre les humains. Il nous faut étudier maintenant la manière dont ils assouvisent leur haine et les moyens dont ils disposent pour atteindre leur but.

Remarquons d'abord que si la nocivité des individus morts de manière violente s'exerce indifféremment sur tout vivant quelqu'il soit, ceux qui sont morts prématurément de façon naturelle ou emportés par une maladie contagieuse exercent plus particulièrement leur rancœur contre les personnes de leur clan ou contre leur propre famille. Le veuf ou la veuve étaient souvent sinon toujours en butte aux attaques du conjoint décédé. Quant aux assassinés ou aux femmes mortes en couches, leur vengeance s'assouvissait avant tout contre le responsable de leur mort. Ces esprits malévolents peuvent exercer leur nuisance contre des personnes en leur prenant la vie ou en agissant sur leur santé et sur leurs biens. Tous possèdent le pouvoir de rendre les hommes malades et parfois, ils prennent possession du corps de leur victime en y causant des troubles graves. Cependant, certains d'entre eux accusent fréquemment un comportement particulier et agissent de manière spéciale. C'est ainsi que les individus morts de façon accidentelle cherchent à faire périr les hommes dans des circonstances identiques à celles qui causèrent leur propre fin. Les esprits de personnes dévorées par des fauves de la jungle essayent de tuer des gens de manière semblable soit en prenant possession de l'animal lui-même, soit en conduisant sa marche vers de nouvelles victimes. Les noyés encore et ceux qui périrent égarés dans la forêt tentent également de faire partager ce sort aux autres hommes. Les suicidés poussent les vivants à se détruire eux-mêmes. L'observation suivante de Landtman se rapportant aux Papous *Kivai* peut être étendue et généralisée à tous les primitifs : « Les esprits des hommes qui ont été noyés ou dévorés par un crocodile ou un serpent ainsi que les suicidés sont grandement cruels car ils tenteront d'attirer leurs amis dans une mort semblable ». Quant aux mortes en couches, elles sont, en pays malais comme en certaines régions de l'Afrique occidentale particulièrement dangereuses aux femmes enceintes qu'elles cherchent à faire avorter ou périr dans l'accouchement. Différente est la manière dont s'exerce la nocivité des esprits

des hommes morts dans les combats et des assassinés. Ils poursuivent et hantent leur meurtrier et s'efforcent de le rendre fou. Cette croyance a été constatée sporadiquement en Asie, en Afrique et en Amérique.

**

Comment l'homme a-t-il cherché à se préserver et à se défendre contre ces esprits malveillants ?

Les sociétés humaines ont eu recours à une série de rites multiples qu'on peut répartir en rites d'évitement, d'apaisement, de substitution, de violence et de purification.

Certains rites d'évitement nous sont facilement compréhensibles pour autant que l'on accepte les représentations concrètes des esprits des morts malfaisants. Ces rites sont d'ailleurs identiques à ceux que l'on exécute dans certaines sociétés pour les morts ordinaires. Souvent, on enterre ces défunts exceptionnels avec la plus grande diligence. Le dépistage du mort s'opère soit au moment précis des funérailles, soit pendant toute la durée du deuil. Ces rites ont pour base la ruse. C'est ainsi que l'on fait d'ordinaire sortir le cadavre par un endroit inaccoutumé de l'habitation (fenêtre, trou effectué dans le mur ou dans le plancher de la maison, ouverture de la cheminée) afin que le mort ne puisse retrouver son chemin. Après la cérémonie funèbre, on se maquille ou on se travestit pour n'être pas reconnu par l'esprit du défunt. Quelquefois, l'on se rase les cheveux. Bien souvent, on enterre les morts exceptionnels dans des endroits lointains et inaccessibles ou par delà une rivière parce que l'on sait que l'eau est un obstacle infranchissable aux esprits d'origine humaine. D'autres rites cependant ont un caractère plus magique et demeurent fermés à notre entendement. Ils sont offerts à la sagacité des chercheurs dont, hélas ! les hypothèses restent souvent fragiles. Leur diversité, dans une seule et même civilisation est telle qu'il nous est impossible d'en tirer des aspects généraux. Pour se rendre compte de leur nature essentielle, il faudra donc citer quelques exemples. Faisons toutefois remarquer qu'ils ont, comme tout acte magique, une force contraignante à laquelle le mort ne peut se soustraire. Il s'agit, le plus souvent, lors de l'enterrement, du ramassage de divers objets qu'on laisse tomber et que le défunt est obligé de recueillir jusqu'au dernier lors de son retour vers les vivants (à rapprocher du thème de la poursuite enrayée par jet d'objets magiques dans nombre de contes populaires). Ne citons que les graines dénommées « rala » ou celles de moutarde que l'on jette, aux Indes, derrière le

cerueil des femmes mortes en couches et mentionnons encore, dans le même pays, l'usage, en certains endroits, de recouvrir la bière de fragments d'ouate qui, emportés par le vent s'éparpillent au loin dans la campagne. L'esprit est obligé de les ramasser s'il veut rentrer au village et cet acte lui demeure impossible. D'autres rites nous semblent plus incompréhensibles encore. Tel, aux Indes également, l'emploi du fer contre ces mêmes défunts. Parfois, il suffisait de glisser un simple morceau de ce métal dans les vêtements de la morte pour éviter son retour : d'autres fois, sitôt après la sortie du corps, il fallait enfoncer des clous dans le seuil de la demeure ou encore accomplir une opération similaire au bout de la rue, à la sortie du village. On peut raisonner à l'infini sur l'emploi apotropaïque de ce métal ou sur la forme et la destination de l'objet, ici, en l'occurrence, le clou. Que dire encore, de la feuille d'absinthe qui, tenue à la main, protégeait magiquement contre la méchanceté des Rous-salki ! Comment les hommes en sont-ils venus à doter cette plante de propriétés aussi peu banales ? Pour porter un jugement sûr, il faudrait pouvoir retracer l'origine et le développement de ces croyances et ceci, nous demeure malheureusement impossible. Qu'il nous suffise donc, dans cet aperçu général, de les avoir évoquées.

Les rites d'apaisement sont des tentatives destinées à rendre à ces morts exceptionnels, le statut des défunts ordinaires ou à atténuer la misère de leur condition. Quelques exemples permettront de mieux saisir nos assertions. La mise en terre du cadavre d'un homme laissé longtemps à l'abandon, sans sépulture, procurait à son esprit la faculté de réintégrer le royaume des morts, de retourner vers ses pères et d'accéder, de ce fait, au repos auquel il aspirait. Pour apaiser la rancune et la colère des morts célibataires, l'on procédait à des cérémonies nuptiales posthumes. Les parents du défunt après accord avec la famille d'une fille décédée, mariaient les deux morts et consacraient la cérémonie par divers actes de caractère officiel. Ces coutumes étaient surtout fréquentes en Chine. En d'autres lieux d'Asie et d'Afrique, une fille vivante pouvait épouser son fiancé décédé et quelquefois même, était sollicitée par la famille d'un célibataire mort pour contracter mariage avec lui. (Nilotes) Souvent cette cérémonie n'affectait en rien sa vie ultérieure et ne la gênait nullement pour convoler en justes noces soit avec le frère du défunt, soit avec un étranger. Au mort cependant, ces rites conféraient un statut légitime qui calmait sa rancune et le rendant pareil aux autres défunts. C'est également, dans un but d'apaisement que l'enfant était extrait du sein des parturientes mortes et placé à leur côté, dans la tombe.

Lorsque, pour l'une ou l'autre raison, il était impossible de donner satisfaction au mort, soit que son corps fut perdu ou qu'il demeurât hors

de portée, en pratiquait des rites de *substitution*. Ils consistaient en la fabrication d'une statuette du défunt (3). On assurait à cet objet des funérailles fictives qui donnaient la paix à l'esprit du mort. De même, lorsque l'un ou l'autre de ces esprits malévolents avait, pour des raisons sentimentales ou pour ses besoins domestiques l'ardent désir d'avoir auprès de lui, un vivant déterminé, on fabriquait un simulacre ou tout autre objet symbolique qui, placé dans la tombe, auprès du cadavre, était destiné à l'apaiser et à l'empêcher de revenir parmi les hommes.

Pour se défendre contre ces êtres néfastes, on a pratiqué une série de rites de violence qui avaient pour but de rendre le mort malveillant, inoffensif ou de le tuer dans la mort même. Tantôt, on le liait dans le cercueil, on lui clouait ou lui brisait certains membres, tantôt encore on le dépeçait ou on le brûlait pour en faire disparaître toute trace. Certains de ces usages étaient déjà en vigueur aux époques préhistoriques. Mentionnons aussi les imprécations à puissance contraignante magique proférées contre ces esprits néfastes au moment de l'inhumation.

Quant aux rites de purification, en usage pour tous les vivants qu'un deuil mit au contact de l'un ou de l'autre mort, ils sont renforcés, en raison du caractère exceptionnel de ces défunts et ne sont, en réalité qu'une forme, particulière des rites d'évitement. Toutefois, du fait de leur importance, nous croyons qu'il a été utile de leur accorder une attention spéciale. Ces rites de purification ont été nombreux pour ceux qui revenaient des combats où ils avaient tué des ennemis. Tandis que certains sacrifices étaient effectués dans le but d'apaiser ces morts, d'autres usages, sortes de rites de passage, avaient pour mission de rendre, au contraire les vainqueurs au flux de la vie normale en les débarrassant de cette « fureur sacrée » dont ils étaient imprégnés et qui était dangereuse pour les gens de leur propre tribu et pour eux-mêmes. La purification par l'eau a été l'un des rites les plus en usage contre les morts malveillants. (Célestes, Timor, Florès, Tanimbar, etc.)

Ces divers rites d'évitement, d'apaisement, de violence ou de purification, ne s'excluent pas nécessairement. Ils peuvent s'associer dans un même complexe malgré les contradictions qu'ils présentent en leur essence. Ne donnons que deux exemples.

Lorsqu'on tuait un homme à la guerre, on lui mutilait souvent la main afin qu'il ne puisse plus manier ses armes dans le monde d'outre-tombe.

(3) Parfois aussi d'un objet manufacturé ou à peine ébauché.

(rite de violence.) Pour se protéger de son esprit, le vainqueur goutait le sang du mort et il se créait ainsi, une communauté de substance entre ces deux êtres. (rite d'apaisement.) Enfin, rentré au village, le meurtrier était soumis à une série de tabous très sévères. (rites de purification.)

Une morte en couches pouvait être conduite à sa dernière demeure par un trou spécial ouvert pour la circonstance dans la paroi murale (rite d'évitement.) Arrivé près de la fosse, on lui cassait les chevilles pour l'empêcher de revenir (rite de violence) tandis qu'on joignait dans son cercueil, une hûche de bois destinée, à remplacer son enfant. (rite d'apaisement.)

Examinons maintenant la nature de ces êtres, le lieu et le moment où ils se manifestent ainsi que la durée de leur destin anormal.

La représentation que le « primitif » se fait de ces êtres malveillants est assez difficile à réaliser pour nos intelligences occidentales parce qu'une longue tradition de rationalisme et de logique a transformé nos conceptions. Sauf en certaines aires culturelles où leur nature d'esprit ne fait aucun doute et demeure exclusive, la présence de ces morts n'est pas toujours ressentie comme le serait celle d'un fantôme évanescant mais plutôt comme d'un individu réellement vivant. Les deux conceptions cheminent souvent côte à côte, sans se heurter, chez le même peuple et beaucoup de croyances et de traditions nous présentent ces êtres comme étant de chair et de sang, parlant, se mouvant et agissant selon leurs besoins et leurs intérêts. Ils jouissent du double privilège de demeurer invisibles ou d'apparaître à nos yeux en toute matérialité. Cette réalité tangible des esprits nous semble si primitive qu'en dépit de notre rejet du système évolutionniste, nous sommes tentés de la considérer comme extrêmement archaïque. Elle apparaît, au contraire, dans certaines civilisations supérieures telles celle du cercle islamique. Les djnouns, connus de tout le monde musulman, se présentent souvent sous une apparence humaine et dans les marchés où ils font parfois leurs emplettes, ils ne se distinguent en rien des hommes ordinaires. Si cette matérialité est un des aspects des esprits étudiés ici, ces êtres ne se présentent pas toujours à nous comme étaient les humains au moment de leur décès. Parfois certaines caractéristiques de nature traditionnelle permettent de les identifier immédiatement. Ne citons pour exemple, que les *Clarels* indoues, les *Penanggalan* malaises, les *Strohmänner* germaniques ou encore les étranges créatures du folklore golde.

La présence de ces êtres se manifestait d'ordinaire à proximité du lieu où se trouvait leurs corps. Aussi, enterrait-on les morts malfaisants à

l'endroit même où ils tombèrent victimes, c'est-à-dire, loin de la communauté des vivants et du cimetière trihal. Les noyés furent souvent enterrés sur le bord de la rivière qui causa leur trépas et ceux qui tombèrent du haut d'un arbre, inhumés à son pied même. Quelquefois cependant, un lieu de sépulture spécial leur était affecté. Chez les Kissi de Guinée française « tous les morts néfastes sans distinction (foudroyés, lépreux, étrangers, infirmes) sont enterrés côte à côte auprès des « premiers morts » dans un coin de forêt réservé à cet usage et désigné du nom de l'arbre dont les feuilles servent de suaire o *pambae ni*. » (4)

Ainsi que nous l'avons exposé précédemment, ces esprits étaient rejetés de la communauté des morts. Cette exclusion semble être chez de nombreux peuples d'une durée infinie. Certains de ces êtres pouvaient cependant aspirer parfois à la délivrance. Lorsqu'un homme enterrait un cadavre resté sans sépulture, il libérait du même coup, l'esprit errant sur terre et lui conférait le repos qu'il désirait. De nombreux exemples de cette croyance peuvent être relevés dans les textes de l'Antiquité classique. Le plus célèbre exemple en est peut être l'histoire du philosophe Athénagoras d'Athènes racontée par Pline le Jeune dans ses Lettres. Assez répandue est également l'idée que les esprits des morts de manière violente ne sont délivrés qu'en tuant un homme qui viendra prendre leur place. (Tchéremisses, etc.)

Certains ethnologues tel *Karjalainen* — tout au moins pour les grandes entités culturelles qu'il a étudiées en Sibérie — se basant sur des considérations étymologiques, ont voulu voir dans ces morts sans repos, l'origine principale de tous les esprits. (5) Il est certain que ces assertions détiennent une part de vérité. Ces êtres dont le nom est à jamais perdu mais dont le souvenir de leur aventure tragique demeure dans la mémoire des hommes, se métamorphosent lentement en démons des eaux et des bois. Cependant, cette affirmation ne peut rester que très relative, elle échappe à tout caractère d'absoluité. Une étude exhaustive sur les esprits n'a pas encore été entreprise mais déjà en 1916, *Saederblom* dénonçait l'existence d'êtres de cette espèce qui n'étaient pas issus de la croyance aux âmes des morts. C'est le mérite de *Jensen*, d'avoir mis un peu de clarté dans ces idées et d'avoir découvert que certains esprits ne sont que des formes dégénérées des êtres divins des temps primordiaux, initiateurs de tout savoir et fondateurs biologiques des clans. (6)

(4) D. PAULME : Les Gens du Riz, Plon, Paris, 1954, p. 128.

Ces croyances nous apparaissent comme des traditions isalbes. Elles ne pénètrent jamais dans le cycle des grands mythes sur lesquels est entée la vie sociale des tribus. Venues du fond des âges et jaillies du sein même des mondes primitifs, elles ont émaillé les civilisations supérieures dont les couches populaires ont conservé une mentalité archaïque.

Le Brabant Wallon, terre de poésie

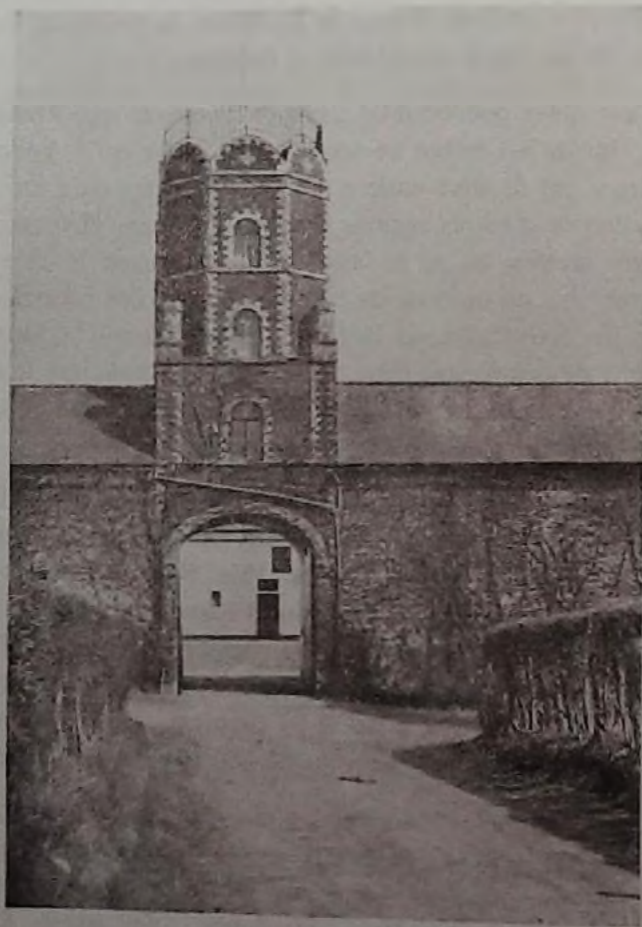
par Joseph DELMELLE

Des rives de la Sambre aux confins vallonnés de la Heshaye, le roman Pays de Brabant disperse ses fermes, ses maisons, ses toits rouges, ses pignons blancs, et propose, à tous et à chacun, la fraîcheur toujours renouvelée de ses paysages champêtres et forestiers.

Quel beau pays que celui-là! Longtemps, parce que l'homme ne se sentait chez lui qu'à l'ombre de son clocher, parce qu'il ignorait que sa véritable patrie est la terre entière, on n'a guère apprécié les délices du Brabant wallon et d'autres régions d'ici et d'ailleurs. Heureusement, depuis quelques années, on ne se lasse pas de découvrir le clair visage de cette terre romane, on ne cesse de trouver de nouvelles raisons de l'aimer. La preuve, les écrivains nous la fournissent. Ils nous la fournissent en s'établissant à demeure dans cette région, en lui demandant le repos et la détente, en inscrivant les péripéties de leurs romans au centre de ses décors, en chantant sa nature sur les cordes de la lyre.

Venus d'un peu partout, des écrivains se sont établis à demeure en Brabant wallon. Je cite, au hasard, Roger Gillard, Marcel Lobet, David Scheinert, Jean Milo, André Gascht, Elie Willaime, Carlo Masoni... Et je pense, aussi, à quantité d'auteurs disparus et, en particulier, à ce mort que des événements récents ont fait revivre : Albert du Bois, poète, romancier, dramaturge qui, né en Hainaut, ayant longtemps vécu en dehors des frontières du pays, a passé les dernières années de sa vie à Nivelles, dans ce château de Fonteneau où son ombre rôde encore...

Par ailleurs, combien d'écrivains n'ont pas demandé, au roman Pays de Brabant, le repos et la détente? Je songe à Charles Plisnier et à Jules Supervielle qui, tous deux, ont séjourné à Ohain où l'on rencontre, aujourd'hui, à la Farigonlette, Rosa Hardouin... Je songe à Couture-Saint-Germain où Lucy Abrassart s'était aménagée un nid pour ses jours de liberté. Je nomme Lasne-Chapelle-Saint-Lambert où est située la maison de campagne de l'Association des Ecrivains Belges et où tant de nos gens de lettres ont passé d'heureuses journées de plein air. J'évoque aussi Corroy-le-Grand où Paul Dresse de Lébioles possède une ferme au hameau de Maive, près de Vieusart, et Chaumont-Gistoux où Franz Hellens et Paul Neuhuyts ont séjourné, où Paul Leurs a dressé les plans de son expédition saharienne, où Henry Fagne a loué un bungalow...



Ohain — Ferme de la Papelotte restaurée en 1860

J'ai interrogé quelques-uns de ces écrivains afin de connaître les raisons qui leur ont fait donner la préférence au Brabant wallon. Paul Dresse de Lébioles m'a répondu :

« ... Je possède toujours une ferme à Maive près Vieusart, dans le Brabant wallon. La raison de mon choix, c'est d'abord que je souhaitais disposer d'un asile champêtre à proximité de la grande ville et que cette ferme m'avait été renseignée par une annonce du « Soir ». D'autre part, elle offre une vue étendue sur une portion de campagne où, au printemps, en été, en automne, on voit encore aller et venir de puissants chevaux de « race belge » trainant le rouleau, la charrue ou la herse et dont — sans approcher le poète des « Géorgiques » — je ne pouvais suivre le travail sans admiration.

« Cependant, à part mon « Charles Maurras, Poète » — complété sous ce toit — j'y ai peu travaillé la plume à la main; ce lieu servait surtout à ma détente ou — comme on dirait aujourd'hui — à ma relaxation. N'empêche que l'aspect de ces champs et de leurs massives triades labourieuses a pu m'inspirer plus d'une fois, notamment en tête de « L'Ange blessé » et dans « Seravalle » où en témoignent « Plaine brabançonne » et « Cavalerie rustique ». Disons encore que certains « Peupliers d'Italie » que j'ai plantés dans mon jardinet voici quinze ans m'ont fait l'émule de Pierre Nothomb dont vous savez qu'il se veut le poète du peuplier... C'est d'ailleurs à Vieusart qu'est inhumée ma femme — née Germaine Sneyers — qui, la première, avait remarqué l'annonce du journal... ».

De son côté, Henry Fagne m'a fait savoir :

« ... Mon bangulow, une petite maison sans étage du type classique, non une villa, construite il y a une dizaine d'années, se trouve sur la hauteur qui longe la route de Gistoux à Corroy-le-Grand, mais plus près de Gistoux, à 800 mètres. A ses pieds s'étend un verger assez négligé de dix ares qui descend jusqu'à un chemin de terre où l'on passe très rarement. Je n'en suis malheureusement pas le propriétaire; je loue cette « Grimpette » à l'année. Non loin de nous se trouvent quelques riches villas dont le seul point de vue est constitué par des champs labourés, sans parler de la vue qui s'étend jusqu'au clocher de Corroy, à quelque deux kilomètres de là, alors que nous-mêmes voyons un beau paysage, sans le pittoresque dont est mort le touriste de Max Jacob, de prairies et d'arbres. J'ai toujours adoré les paysages brabançons, qui répondent parfaitement à la forme de mon esprit... Quand je suis à Manypré — c'est mon hameau brabançon, près de la « Cartonnerie » et des cressonnières —, je me mets en prise directe avec la nature toute simple de l'endroit... ».



Coultre St-Germain — Portique d'entrée
de l'ancienne abbaye d'Auywîlères.

Quant à Marcel Lobet, interrogé lui aussi, il m'a dit avoir toujours eu la nostalgie de la campagne et avoir choisi Rixensart pour deux raisons : l'agrément des lieux et la proximité de la grande ville !

Des écrivains, donc, ont choisi le Brabant wallon pour y habiter ou y séjourner. D'autres — ou les mêmes ! — ont demandé, à cette région, des décors. Et la chose mérite d'être soulignée car, naguère encore, après le déferlement régionaliste de la fin du siècle dernier et des années ayant précédé la première guerre mondiale, nos romanciers et nos conteurs croyaient absolument indispensable d'inscrire les faits et gestes de leurs personnages sur un fond souvent étranger : l'Italie de la *Cité sur l'Arno* ou l'Europe des *Faux Passeports*. Aujourd'hui, nos auteurs ne craignent plus, comme naguère, de localiser leurs œuvres en ce Brabant wallon que l'on voit se profiler, par exemple, dans *Nocturnes* de Marcel Lobet, *Le Clairon de Verre* de Berthe Delépinne, *Boulevard Jacquain* d'Irène Hamoir, *Mu faible Force* de Claire Demoulin, *Un qui revient de Loin* de Théo Fleischman, *L'Épée de Tolède* d'Auguste Brasseur-Capart, *L'Ange et l'Oiseau* de Marie-Paule Thierry, *Le Voyageur de Janvier* de Marie-Antoinette Monieux, *Les Jumeaux millénaires* de Maud Frère, etc.

Mais il y a autre chose ! Le pouvoir inspirant du Brabant wallon n'a jamais suscité tant de poèmes qu'au cours de ces dernières années. Au fil de notre capricieuse promenade, nous allons cueillir quelques fleurs parmi toutes celles composant ce merveilleux bouquet.

Voici, tout d'abord, une fleur aux pétales multicolores. Voici, tout d'abord, un poème de Gaston Baccus :

*O mon Brabant wallon ! Terre de plénitude !
Berceau de Godefroid et de Sainte-Gertrude,
de Jean le Teinturier, Boileau du contrepain,
et de l'abbé Courtois, humble chantre des foins !*

*Sur ton sol exigü, la Wallonie entière
s'est donné rendez-vous : le Condroz à Rosières,
le Hainaut à Clabecq, l'Ardenne à Virginal,
la Hesbaye à Jodoigne, et la Gaume à Genval !*

*L'Europe a déferlé par tes plaines rougies
et tes bourgs saccagés : Waterloo ! Ramillies !,
tombeaux d'un songe immense et d'un immense orgueil
dont l'histoire aujourd'hui porte encore le deuil !*



Laane-Chapelle-St-Lambert — Intérieur du moulin . meules au repos

*J'aime au bord d'un étang tes ruines séculaires !
Genappe où Louis XI aima le Téméraire ;
et Braine où séjourna Brennus le Centurion ;
et Villers où pria le pieux Robert Henrion !*

*J'aime tes vieux clochers dans ton ciel d'allégresse !
Nivelles et son cloître où rêva ma jeunesse ;
Wavre et sa Notre-Dame aux bras chargés d'amour ;
et Thorembais-Saint-Trond avec sa grosse tour !*

*J'aime les noms chantants de tes eaux puériles :
la Summe, le Cala, le Pisselet, la Dyle !
J'aime la beauté sobre et le charme engageant
de tes sites à la mesure de nos gens !*

*Je sais qu'il est partout des collines pareilles,
d'aussi beaux champs de blé, de plus rares merveilles :
que l'homme d'ici n'est pire ni meilleur
ni plus grand ni plus vrai que les hommes d'ailleurs ;*

*Je sais... Mais nulle part, de mon cœur à l'argile
et du Ciel à mon cœur, des chaînes plus subtiles
n'ont plus solidement attaché leurs maillons
que l'amour qui me lie à toi, Brabant wallon !*

Oui, le Brabant wallon est un chatoyant manteau d'Arlequin fait d'un morceau de Hainaut et de Hesbaye, de Condroz et d'Ardenne, d'histoire tumultueuse et de vie pacifique !

Partons ensemble, si vous le voulez bien, à la découverte ou à la redécouverte de ce pays magnifique. Nous franchissons une frontière qui n'est qu'administrative. Indiquée sur la carte, elle ne l'est pas dans le sol. Cette frontière, c'est celle du Hainaut et de notre province. Nous la passons en compagnie d'André Williot-Parmentier qui nous offre ces quatrains inédits :

*O ma terre picarde, ô mon pays wallon,
Où se chante en patois une ferveur de France,
Vous m'avez accordé l'honneur et la souffrance
De reprendre l'échelle au premier échelon.*

*Je ne saurais flétrir un souvenir d'enfance,
Et pas plus une langue où j'appris à penser.*



Rixensart — Seconde cour intérieure bordée d'arcades surbaissées :
château de Mérode

*Le rythme de nos cœurs est selon l'horloger,
Et selon nos moissons notre humaine abondance.*

*Cette terre est latine où repose Waudru ;
Et Vincent, Sonégien de la plus pure espèce,
Je conjugue au présent le passé parcouru
Car le vent de la course a ranimé la braise.*

*La noble nef où veille encor sainte Gertrude,
Dans le roman pays du duché de Brabant,
Est d'un esprit si fin qu'on en fit une étude,
Le visage wallon la regarde en priant.*

*Autre, Belœil, Le Rœulx ont des vertus princières
Dans leur manteau de pourpre et de sinople et d'or ;
J'écris sur parchemin leurs devises guerrières,
Qui font à notre histoire un somptueux décor.*

*Et Braine dit le Comte, et Feluy, seigneurial,
Ronquières, L'aucinvelz, Rebecq et Hennuyères,
Mignault dans ses épis, dans ses bois Virginal,
Et Oisquercq, mystérieux de cendre et de fougères.*

*C'est en ces lieux que j'ai de vibrants ossements,
Des parfums de jeunesse et des cris d'origine ;
C'est aussi là que j'eus mes premiers serraments,
C'est là que j'éteindrai ma brûlante poitrine.*

Proche de la terre hennuyère, capitale du roman Pays de Brabant, Nivelles groupe, autour de sa vieille collégiale romane, ses maisons parmi lesquelles se cachent quelques vieux hôtels patriciens, témoins de sa splendeur passée. La ville, on le sait, a été cruellement éprouvée par la dernière guerre et, venu des confins de l'Ardenne, un poète a dit son martyre.

Ce poète, c'est Elie Willaime. J'extraits, de sa plaquette : *Ville meurtrie*, cette pièce :

*Avec ma foi,
J'ai survécu pour l'heure du poète ;
Ecoute en moi*

*L'écho fidèle à tes cloches muettes !
Entends sonner encor les mercredis*



Nivelles — D'Jean-D'Jean, le célèbre Jaquemart
(gravure ancienne)

*Sur tous les nids du soir, à l'infini,
Dans l'été rose et pour les blés du monde
Où Jean poursuit son chien briseur de rondes !*

*Vous, accourez,
Qui n'avez plus de tour dans les nuages.*

*D'épis serrés
Pour vos hivers, de toit pour les orages !*

*Lâchez les cygnes prêts pour votre chant,
Couvrez au fond du cœur et du printemps,
Car la terre déjà, sous vos pieds, tourne
Dans la lumière, et le Brabant s'entr'ouvre !*

*J'entends la paix
Qui te caresse avec la voix plus ivre
Où tu renais,
O ville fière aux branches du martyre*

*Je peux fleurir la page où j'ai souffert
Du poids de mes errants, comme un désert,
Tu es déjà pour moi la reconquise
Et je t'effeuille en immortelle brise !*

Bien d'autres poètes ont chanté Nivelles, son vieux visage qu'une cruelle opération esthétique a rajeuni, son jaquemart de cuivre, le souvenir de ses abbesses et de son cloître, ses rues tranquilles et ses foires.

Autour de la ville, le sol monte : valonnements, collines, champs dont les blés de l'été ont des mouvements marins de flux et de reflux. Là-bas, signalé par sa butte et son lion, c'est le large espace où s'est déroulée la bataille dite de Waterloo. Pour évoquer celle-ci, on peut évidemment solliciter Victor Hugo dont la maison a été sacrifiée aux pioches aveugles et stupides des démolisseurs. Mais qui ne connaît la vibrante évocation hugolienne ?

Victor Hugo a chanté, plein de lyrique exaltation, la fameuse journée au cours de laquelle s'est joué le sort de la Belgique et de l'Europe. D'autres que lui se sont également inspirés de la tragédie. L'un des tout derniers de ces autres poètes est Prosper Roidot. D'un poème figurant dans son recueil posthume : *Brins de Jones*, je retiens ce tableau :



Orp-le-Grand — Vieux moulin à eau en bordure de la petite Gelle

*Tout ce qui vit, tout ce qui meurt rentre au bercail.
La ferme rose et noire ouvre son grand portail.*

*Un hurlement de mort a traversé la plaine.
Ces casques, ces canons, ces ravins, ces carrés.
Ces images de sang, ces bonnets démesurés.
Les briques d'Hougoumont, les ardoises du toit.
Ce lion de carrousel que la houe enfantera
et dans la moindre ferme un essai de musée
sera la gloire ou, à peu près... cent années
« la garde est vieille et ne meurt pas ».*

*Ah vraiment ! du Cambronne, si tu crois, je me gêne
C'est moi la renommée !
N'insiste plus, je sais, dis donc... c'est pas la peine
vraiment, cette fumée,
et la soie et la glaise et la pluie et l'eau morte*

*C'est l'histoire de France? Et c'est le sort, en sorte,
(en sorte je te dis, gare à toi, si tu bouges)
Que mon poème ici s'arrête et que je cueille
(et bleu et blanc et rouge et surtout rouge).*

Automne, tu permets, ces bois, ce sang, ces feuilles.

Autour de Waterloo et du champ de bataille, des clochers dressés en vigie signalent de clairs villages. L'un d'eux est Loupoigne, berceau du regretté Jules Minne qui a dédié, à son village mutilé par la construction de routes inutiles, ce poème ayant été inséré, en 1961, aux pages de plusieurs de nos revues :

*Ils ont détruit le vieux village.
Ses arbres, témoins trop chargés
D'aube et de soir où trap de branches
Vers le soleil voulaient monter;
Ils ont détruit notre visage
Parmi le vent de nos vergers
Et jusqu'à l'ombre des peupliers
Pour creuser des chemins sans âge
Vers d'anonymes bâtiments.*

*Ils ont volé l'âme du temps
Qui rôdait parmi les feuillages*



Genval — Le lac de Genval

*Et l'imperceptible présence
D'un ciel taconné jour à jour
Où l'homme venu de l'enfance,
Par les pierres de son labeur,
Avait créé son paysage
Où tout était pareil encor
A son espoir, à son amour.*

*Ils ont détourné la rivière
Trop lente et riche en ses tournants
De refléter tant de lumière...
Et tout poursuit un autre cours
Vers l'inhumain dans ce désert
Où meurt le jour indifférent
A tout ce qui fit notre terre
Et les moissons de notre sang*

*Ils ont détruit le vieux village
Et marchandé son cœur vivant !*

Le progrès, hélas, détruit, mutilé, altère le pittoresque et la beauté de certains lieux. Mais il en a préservé combien d'autres en ce roman Pays de Brabant gardant toujours, en dépit de l'animation des grand'routes, des oasis où le passé se survit, où le calme s'oppose à l'agitation du siècle. A quelque distance de Loupoigne, au-delà de Baisy-Thy où Godofroid de Rouillon aurait vu le jour en 1061, voici les ruines — combien émouvantes — de l'abbaye cistercienne de Villers-la-Ville ayant inspiré, à Charles Govaert, le sonnet suivant :

*Au temps du Guerroyeur, premier duc de Brabant,
Un moine obscur, lié par la règle sévère
De Bernard et Benoit, bâtit son monastère
Sur la Thyle, ruisseau qui babille en courant.*

*Là, sous le chêne fort et le hêtre puissant,
Vénérables piliers enguirlandés de lierre,
Il conçut son église ainsi qu'une prière
De la verte forêt vers le bleu firmament.*

*Quand il en eut créé la pure et svelte ogive,
Comme deux chastes mains jointes, dans leur foi vive,
Vers Dieu qui donne un cœur vaste à l'homme petit,*



Saintes — Le moulin d'Hondzacht

*On le coucha vêtu de sa robe de bure
Près de ceux dont le nom nulle part n'est inscrit,
Mais son rêve vécu dans la pierre qui dure.*

Il y a, dans ce secteur du Brabant wallon, quantité de beaux villages dont certains sont comme des perles unies en collier par le fil d'or et d'argent de la Lasne.

Ayant chanté la Dyle et les peupliers lui faisant escorte, le poète de *Préface dominicale* : Philippe Delaby, a mis la Lasne en scène dans une pièce, pleine de fantaisie et d'esprit. Cette pièce, il l'a intitulée :

CHANDELEUR

A la Chandeleur, si le soleil luit sur
l'autel, l'hiver s'allonge de quarante
jours. (Ditton populaire)

*Par l'embrasure de l'attente,
Sous un déshabillé de gel,
On la voit venir, consentante.*

*La Chandeleur luit sur l'autel,
Que dit saint Germain dans sa niche,
Le nez fourré dans son missel ?*

*Que ce printemps colleur d'affiche
Jette son or par le vitrail
Comme un cadet de nouveau riche ?*

*La Lasne aux prés courts sans chandail,
Pour la chapelle demi-nue
Le huis béni sert d'éventail.*

*L'anémone au bois insinue
Un ragot qui se répandait :
Une hirondelle est revenue !*

*En manches d'avril, Farfadet
Avec Farfadette huissonne...*



Walhain-St-Paul — La tour

*L'eau fleurit dru le muscadet,
La Lasne, infante polissonne,*

*Jardine : attends-moi sous l'ormin !
Et dans la niche, plus personne !*

*Que faites-vous, grand saint Germain ?
Pour un pêcher à froufrou rose
Vous vous dannez comme un gamin !*

*Marie au front soudain plus rose
Ne se souvient que de Noël.*

La Chandeleur lui sur l'autel.

Cette vallée de la Lasne traverse un pays cher aux poètes. Plusieurs d'entre eux y ont vu le jour et s'en souviennent avec émotion. Je songe à Edmond Vandercammen, dont l'inspiration a gardé — malgré l'exil citadin — une couleur terrienne, et à Robert Goffin qui n'a cessé de faire allusion, ici et là, à son village natal. Ce village, c'est Ohain auquel Christian de Miomandre, dans son *Antiphonaire*, a dédié un délicieux poème :

*Le paysage est mouvant
comme un visage de femme.*

*O, regarde ce tournant
dans les spirales de l'âme !*

*Le soleil est là qui pleut
Comme des rayons de joie*

*Asseyons-nous, si tu veux
goûter le bonheur qui ploie.*

*Ton cœur est un vif oiseau
qui vient du coin des roseaux
pépier sur la branchette.*

*Il ne sait rien de méchant
et dans ma tête son chant
s'épanouit en clochettes.*

Capricieuse, la Lasne s'éloigne, déroulant son fil d'or et d'argent. Là-bas, elle sinue non loin d'un village au bas duquel s'étend une belle

nappe d'eau : le lac de Genval, dont les reflets éclairent, plus d'une fois, les poèmes de Raymond Colleye. Dans son recueil : *Avril*, celui-ci reproduisait un *Souvenir de Genval* dont voici un fragment :

*Genval, décor de feuilles d'été
sous l'averse du ciel :
la villa, pieds dans l'eau, prend un bain de vapeur :
yeux et bouche ouverts, la salle est une oasis
pleine de douceur...

des fleurs cueillies ce matin, font
du salon
un jardin tricolore :
le bugle dessine des arabesques de sons :
les autos encadrent l'eau d'une résille de ralentis
et de klaxons assoupis
nénette sort avec un parasol aubergine :
coquelicot balancé sur le chemin roux,
et les curpes se tordent, au fil du lac, loin des bouchons...*

Après Genval, voici Rixensart où Montalembert s'est plu, jadis, et où Melot du Dy a médité la plupart de ses poèmes. Comme on ferait halte, volontiers, en ce coin lumineux du Brabant ! Mais Wavre est proche et nous attend en chantant ces simples couplets dûs à la plume d'Auguste Brasseur-Capart :

*Etendue au creux du vallon,
Une ville aimable prospère.
Là se blottit notre maison
Qui fut le foyer de nos pères.

Chez nous, l'air qui vibre léger,
Porte la gaieté, l'éparpille,
Répand l'amour à partager
Entre les garçons et les filles.

Mais l'amour qui souffle où il veut,
M'a fait prendre femme étrangère.
Bien accueillie en ces doux lieux,
Notre ville aussi lui est chère.

Oui, à Wavre, on rit de bon cœur,
On chante, on accueille et l'on aime,*

*L'on sait y vivre mieux qu'ailleurs.
Un ciel est sur terre, ici même.*

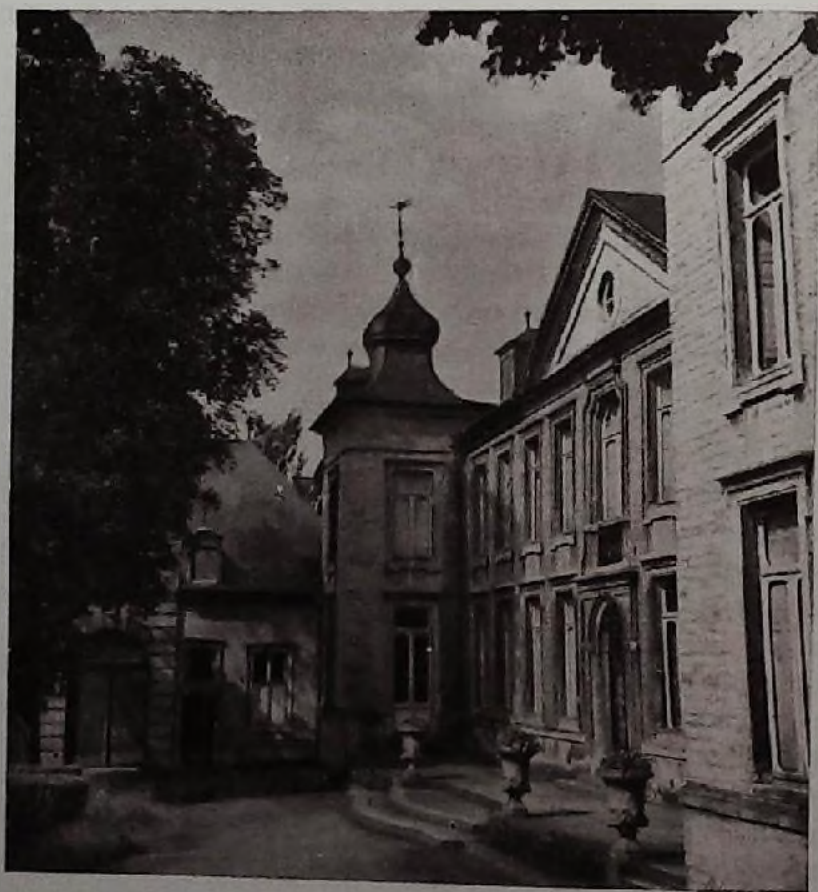
*Un soleil brillant, si joyeux ;
Si fraîche, une rose qui s'ouvre ;
Tant de bonheur aux amoureux,
Ce n'est que chez nous qu'on les trouve !*

Ces couplets sans prétention ont un commun refrain qui met en relief l'attachement profond du Wavrien pour sa petite ville :

*Nous aimons notre bonne ville,
Ses habitants,
Ses bois, ses champs,
La vallée où coule, tranquille,
La Dyle.
De cœur, nous resterons, toujours,
Vrais Wavriens, car nous le sommes,
Et la ville, où tout se transforme,
Peut changer, mais pas nos amours !*

Mais Wavre a eu la chance de donner le jour à l'un de nos plus grands, de nos plus vrais poètes : Maurice Carême, qui a fait, de tout le Brabant wallon, son fief poétique. C'est évidemment à Wavre qu'il a dédié la majorité de ses poèmes brabançons, évoquant sa naissance survenue par un grand jour de peine dans la rue des Fontaines, célébrant — avec combien de fervente, de pieuse émotion — sa mère et, aussi, son père et ses proches, se souvenant de ses escapades enfantines et des paysages qui embellissent les abords de la ville : bois de Dion, rives de la Dyle... Mais Maurice Carême a souvent franchi le cercle wavrien afin de chanter, par exemple, le cœur de la Murache ou, réinventant l'Évangile, d'aller retrouver Jésus, le Christ Jésus, du côté de Mont Saint-Jean. Écoutez :

*C'est environ la sixième heure ;
Les blés attendent les faucheurs,
Les blés blancs, dans le jour tranquille
Comme il est dit dans l'évangile,
Jésus, tout près du Mont Saint-Jean,
Va-t-il traverser le Brabant
Et demander de l'eau à boire
A cette femme en robe noire ?
Le seau descend au fond du puits ;*



Jodogne — Château de la Comié ou Pasleu. À droite avec une perle
des dépendances

*La poulie grince, le ciel luit
Au-dessus d'un buisson de houx
Qui semble un apôtre à genoux.
Là-bas, très loin, l'angélus sonne.
Mais non, il ne viendra personne.
Et cependant, en voyant luire
Tant de ciel au fond noir du seau,
La femme a un si doux sourire
En repartant vers le hameau
Que, brusquement, tu sembles voir
Sur la margelle bleue du puits,
Jésus qui s'est penché pour boire.*

Le Brabant se déploie, devant nous, dans sa multiple splendeur. Il s'étend, depuis le moulin de Saintes jusqu'au clocher de Tubize, du pilori de Braine-le-Château jusqu'aux tours de Walhain-Saint-Paul, de la chapelle de Marbisoux jusqu'aux serres vitrées de La Hulpe, de la tour de Moriensart jusqu'au château de Corroy, des coteaux de Rosières jusqu'aux pentes de Tourinnes, des cressonnières de Chaumont-Gistoux jusqu'aux champignonnières de Folx-les-Caves. Quel merveilleux pays ! Avant de nous remettre en route, reprenons force en lisant ou relisant un autre poème de Maurice Carême :

*Rien qu'à dire ton nom, mon sang se met à battre
Et mon cœur à voler au-dessus des bornages,
A suivre tes vallées, je deviens aussi vaste
Qu'une île devinée au sable de ses plages.*

*Mes mois se font chantants au seuil de tes villages,
Mes souvenirs, orniers de tes chemins creux,
Mes rêves sont aussi rougeoyants que tes cieux
Et je puis chevaucher sans crainte tes nuages.*

*Léger d'ailes d'oiseaux, supplié des abeilles,
J'avance avec des gerbes de vent dans les bras
Vers tes fermes gonflées de sève et de soleil,
Vers tes fougères nues dormant au seuil des bois.*

*La voix qui me précède ouvre toutes les portes,
Le pain me crie bonjour entre les rideaux clairs,
Les jardins devant moi sont des livres offerts
Ou chaque saison luit, gravée comme une eau-forte.*

*Et voici les enfants échappés de mes rondes,
Mes filles infléchies aux lunes des osiers,
Mes gars aux bras vernis de clarté d'orge et d'ombre,
Mes vieilles au regard naïf de compotier.*

*Non, ne me parlez plus de vos Valparaiso,
Des neiges d'Arkungel, des îles Canaries,
Le Brabant, au soleil du plus humble coteau,
A plus d'or que n'en vit jamais Californie*

*Si je sonne du cor sur ses riches labours,
C'est pour vous annoncer le plus beau des automnes,
Devant les haut vergers tout étoilés de pommes,
On dirait qu'un semeur lance des grains de jour.*

Quittant Wavre, nous montons vers la grasse Hesbaye brahançonne où la succession des saisons continue à commander le travail des hommes. Les champs s'étendent, onduleux, découpant leurs grands rectangles diversement colorés. La mécanisation n'a pas encore remplacé, partout, le solide, le massif cheval paysan que l'on voit s'en aller, par couple, par triade, vers le quotidien labeur. Paul Dresse de L'ébioles a souvent regardé passer les lourds chevaux brahançons qui se silhouettent dans plusieurs de ses poèmes dont celui-ci :

*Les pas sont lents des trois chevaux qui marchent,
Les pas sont lourds des trois chevaux qui vont ;
Depuis qu'ensemble ils ont passé sous l'arche
Du grand porail ouvert sur les limons,
Leur groupe unique et triple, silhouette
Simple et massive à force d'unisson,
Mène toujours, sur la plaine muette,
Son va-et-vient au bord de l'horizon.*

*Est-ce un rouleau qu'il traîne, est-ce une herse ?
L'œil de si loin de le distingue pus ;
Ni les cahots où l'engin se déverse
Ni le grand fouet qui se balance au bras
Du valet dur commis à l'attelage,
On n'entend point ses cris, ni ses jurons ;
On ne voit point les mouches qui font rage
Avec les taons aux sueurs de son front.*



Perwez-le-Marché — La petite chapelle de Saint-Roch, qui fut construite en 1636

*C'est à ce prix, à bien d'autres encore,
Que le froment semé croîtra demain
Et que, de peine en peine, s'élabore
L'énorme effort qui nourrit les humains ;
Et c'est pourquoi, des champs où ils circulent,
J'entends monter comme un ahân profond,
Lorsque s'efface, au bord du crépuscule,
Cette lenteur des chevaux qui s'en vont.*

Nous enfonçons nos pas dans l'épaisse et fertile terre de la Hesbaye brahançonne. Là-bas, c'est Jodoigne et, plus loin, Perwez-le-Marché où naquit l'abbé Louis Courtois qui a souvent chanté — en dialecte surtout — sa petite patrie brahançonne et wallonne. Les villages succèdent aux petites villes. Voici Incourt où survit la légende de Sainte Ragenufle. Voici Orp-le-Grand où est né, voici quelque quarante ans, le beau poète Louis Daubier. Et voici Thoremblais-les-Béguines où Désiré-Joseph d'Orbaix, qui était le fils du maître d'école, a composé un grand nombre de ses poèmes.

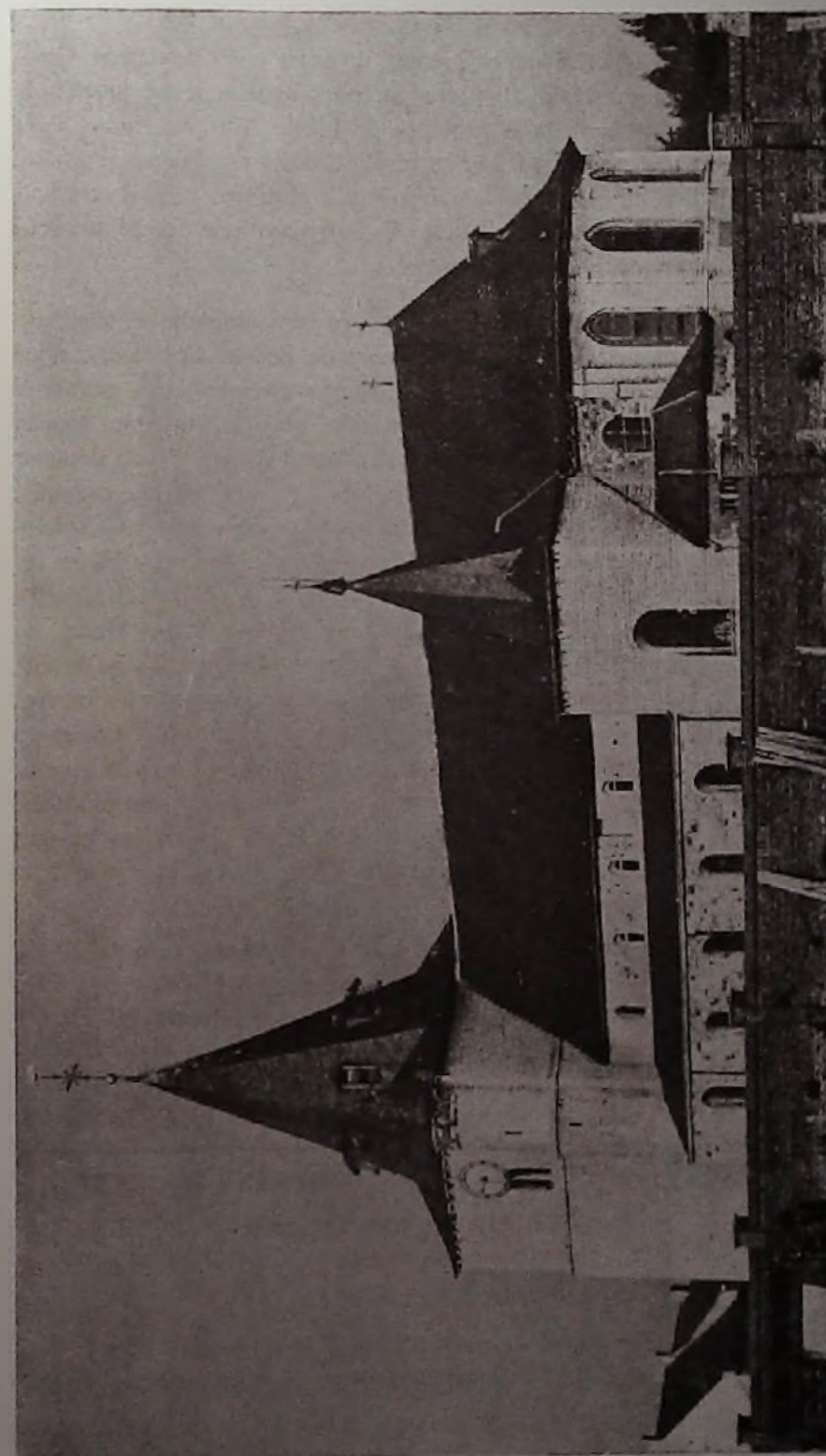
Ces poèmes rendent hommage à Cérès et évoquent la campagne hesbignonne et le vieux village natal. Tiré d'un recueil de Désiré-Joseph d'Orbaix intitulé : *Le beau Dimanche*, ce poème, écrit alors que la guerre sévissait, témoigne du profond amour que son auteur portait à sa terre :

*Même si ma campagne aime à demeurer noire,
Je répandrai sur elle un prisme de couleurs ;
Je veux qu'un bel hiver, soufflant de ma mémoire,
Neige et lui rende, au vent, son Noël dans mon cœur.*

*Sous leurs ormes, voici mes routes envolées,
La haie au gel léger, les peupliers de plomb,
Et, hourseufflant ses toits d'amères cheminées,
Mon hameau que la nue argente de flocons.*

*Ce soir, au fond des bois filigranes de givre,
Décembre a revêtu sa cuirasse de fer ;
Plein de corbeaux dorés, voici qu'un ciel de cuivre
Tourne sur le village effacé par l'hiver.*

*Tous les cristaux du temps poilleuent cette image
Où la cloche déjà s'apprête à retentir ;
Peut-être ce poème, où luit ce paysage,
Seigneur, aidera-t-il Noël à revenir ?*



Tourinnes — L'édifice admirablement restauré surprend le visiteur par la pureté exceptionnelle de ses lignes.

Nous sommes très éloignés, à présent, de notre point de départ. Commencé à la limite du Hainaut, notre parcours nous a mené jusqu'à la frontière du Namurois et de la province de Liège. Ainsi, le roman Pays de Brabant est une région qui lie, entre elles, d'autres régions. Il est un carrefour, un lieu de ralliement aussi puisqu'il réunit et mêle divers sols dont les uns ont une légèreté de pâte et les autres ont une dureté qu'accuse, ici et là, la présence de la roche.

Nous avons parcouru, de long en large, ce pays magnifique, cueillant, un peu au hasard, ici et là, quelques fleurs de poésie. Ces fleurs, nous les avons enlevées à un grand bouquet. Il eut été souhaitable, peut-être, d'en cueillir d'autres, beaucoup d'autres, afin que chacun voie, touche et respire tout ce que le roman Pays de Brabant a de beauté, de douceur et de parfums. Nous aurions pu demander ces autres fleurs, par exemple, à Armand Bernier qui était natif de Braine-l'Alleud; à Lucien Christophe, ce Verviétois qui a fait hommage, au Brabant, d'un livre où se répondent les voix du cœur et de la raison et qui, dans un de ses recueils, a dit l'avenante rusticité de Sarr-Messire-Guillaume; à Léon Maret, de Wavre, qui a chanté, avec une cordiale simplicité, les environs de la cité du Maca. Ces autres fleurs, nous aurions pu les trouver dans les œuvres de ces dizaines, de ces centaines de poètes du terroir demeurés fidèles au chantant patois de leurs aïeux. Le roman Pays de Brabant a suscité quantité de fervents amours et la chose se comprend. Ses paysages sont modérés, associant feuillages et campagnes, eaux vives et eaux étales. Ses villages sont simples et bons. Oui, Maurice Carême avait raison d'écrire que le roman Pays de Brabant est vraiment :

*Où l'arbre sans façon vient te donner la main,
Où, comme un écolier qui revient de l'école,
Un pays où plus rien ne dérange ou n'étonne,
Le crépuscule siffle en longeant le chemin...*

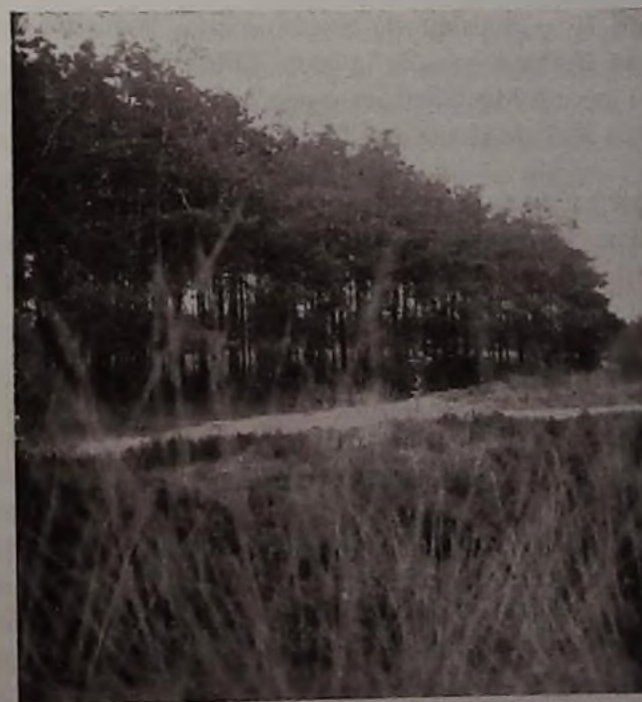
Joseph DELMELLE

PROSPECTION LITTÉRAIRE DU BRABANT WALLON

Prix de Littérature française de la
Province de Brabant 1967

par Joseph DELMELLE

Un fort volume avec cartes et illustrations. Prix de vente : 350 F (aux Editions de la Librairie Encyclopédique, Rue du Luxembourg, 7, 1040 Bruxelles).



Chaumont - Gieloux. Partie boisée

RICHARD LYNA

paysagiste du Hageland et portraitiste des fleurs

par Paul DEWALHENS

Richard Lyna a habité de longues années la maison paternelle de Kapellen, en Brabant, près de la route Tirlemont-Diest, qui est aussi le chemin qui mène à Montaigu, avant de s'installer à Boitsfort-les-Cerisiers-du-Japon, au n° 7 de la rue des Trois Tilleuls.

Il y occupe avec sa famille une maison romantique, de style 1900, précédée d'un jardinet que clôture un mur bas surmonté de grilles, et qui est ornée de vieux meubles et d'objets rares qui reflètent l'âme des choses.

De taille moyenne, un peu voûté, le visage glabre au teint brique, les yeux noirs, les cheveux blancs, il a l'aspect quelque peu austère et pensif des travailleurs de la terre dont il porte l'ascendance (1).

Le Hageland, ancien pays aride aux maigres arbustes et aux buissons touffus, pays de légendes issues du fond des âges, qu'il faut apprendre à connaître par ses chemins de campagne pour mieux se rendre compte de son émouvante beauté, est situé à peu près entre Tirlemont-Louvain-Aarschoot-Diest, et figure la zone intermédiaire entre la Campine et la Hesbaye. Son aspect est moins âpre depuis que les méthodes de revalorisation appliquées à son sol sablo-lumineux l'ont orienté vers l'exploitation du bétail et des fruits, il y a une quarantaine d'années.

Cet Hageland d'il y a plus de quarante ans, farouche, rêtu jusqu'à la sauvagerie, se reflète dans les premières toiles que Lyna peignit, à partir de 1919, après avoir suivi les cours de l'Académie de Louvain.

Il y eut d'emblée connivence physique et spirituelle entre le peintre et cette région hucolique dont il interprète la mélancolie et l'âpreté en des

(1) Richard Lyna est le frère de Jean-Joseph Lyna, conservateur des archives de l'État (Kapellen 1886 - Hasselt 1952) et de Frédéric Lyna, conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque Royale, chargé de cours à l'Université de Gand (Kapellen 1888).

tons neutres dominés par la gamme des ocres. Les objets n'y sont pas prisonniers de traits accentués, les couleurs veloutées harmonisant les plans ou s'insinuent modestement ou violemment les contrastes du clair-obscur.

Ce sont des paysages imprégnés de l'âme du peintre après que lui-même ait été imprégné par l'âme de la nature.

Les hivers sont d'une nudité grandiose, les printemps d'une verdure acide, les étés épanouis comme des arcs de triomphe, les automnes débordants du chant des orgues, saisons de la vie sur ces terres légèrement vallonnées, coupées par des rideaux d'arbres, des buissons, la route ou la rivière, et où passent souvent des nuages brumeux dont les gris sont atténués par une poussière de soleil ou fondus dans des reflets bleus ou rougeoyants. Au dramatique latent de maintes toiles disant les avatars de l'homme parfois écorché par l'existence, le peintre réagit en créant des marines raffinées qui font rêver à l'incommensurable, mais surtout en leur opposant les feux chatoyants de ses bouquets de fleurs baignant dans un climat de poésie exaltante qui fait penser aux jeux d'eaux irisées de Debussy, par exemple.

Expressionniste flamand, coloriste racé, ennemi des coteries, esprit indépendant, Richard Lyna est toujours sur la brèche, malgré ses quatre-vingts ans sonnés, cherchant à s'extérioriser de mieux en mieux en ce qu'il croit être sa vérité mouvante et nuancée.

Joseph Delmelle déclarait fort justement dans une causerie à propos de la dernière exposition de l'artiste en 1966, que « les toiles du peintre Lyna disent qu'il n'est pas indispensable d'être jeune pour pratiquer une peinture jeune. Elles témoignent aussi d'un souci de simplification poussé assez loin et certaines d'entre elles démontrent combien sont imprécises les frontières dressées entre la figuration et la non-figuration. »

Sensible aux injustices d'un monde à la fois génial et barbare, il trouve à s'en consoler en peignant avec amour et parfois avec rage, des œuvres graves et chaudes en tons plus vifs, plus contrastés que ceux de ses toiles d'il y a des années, affirmant d'instinct, avec ferveur, sa présence dans la réalité des choses quotidiennes, bien au-delà des apparences et des profondeurs de l'éternel : témoignage patent d'un art pathétique par l'incarnation objective de visions intérieures !

Paul DEWALHENS



RICHARD LYNA : Les arbres en hiver.



RICHARD LYNA : Vertes prairies.



RICHARD LYNA : Marine.



RICHARD LYNA : Champ de blé.



RICHARD LYNA : Fleurs



RICHARD LYNA : Fleurs.



RICHARD LYNA : Le Hageland sous la neige.

Otto Vaenius ou Van Veen dit "de Brabant"

par C. Deric

Rubens, après ses deux maîtres : Adam Van Noort et Tobias Verhaecht auprès desquels desquels il fit un merveilleux apprentissage des premiers éléments du dessin, décida d'un troisième maître.

L'artiste auquel il voulut confier son perfectionnement était Otto Van Veen (1) qui — à cause de son éducation brillante, son érudition et le titre qu'il portait — était très en vue. Des gens de la haute société d'alors, le désignaient sous le nom de « Prince » des peintres.

D'après Jos. Vanden Branden (2) Otto Van Veen était de sang noble. Il descendit d'un bâtard du duc Jean III de Brabant. Son père Corneille Van Veen était bourgmestre en 1565 et régent des orphelins en 1570 et 1571 à Leiden. C'est en cette ville que naquit Otto, en l'an 1558. Il y fit ses études latines jusqu'à ses 14 ans lorsqu'il se mit à s'exercer en peinture sous la conduite de I. Klaassen Swanenburg.

Dès les premières heures de l'occupation par les Gueux de mer (3) en 1572, de la ville de Leiden, Cornelis Van Veen — accompagné de sa famille — parvint à fuir la ville et le 24 octobre de cette année arrive à Anvers. Otto — qui avait alors 14 ans — y résida pendant quatre mois pour partir ensuite avec son père à Aix la Chapelle et après à Liège où il parfit ses études artistiques chez le peintre-poète Dominique Lampsonius. Trois ans plus tard, le jeune Otto traverse les Alpes et resta pendant cinq ans l'élève de Federigo Zuccherò. Il retourne à Liège pour devenir page de l'Archévêque Ernst de Bavière. Il fit ensuite partie d'une ambassade auprès de l'empereur d'Allemagne, Rodolphe II et, en 1584 visita sa ville natale. Lorsque l'année suivante le Pays-Bas se retrouvaient sous le joug espagnol, il devint peintre de la Cour du gouverneur Alexandre

(1) Dans les archives de la ville d'Anvers on ne trouve pas le prénom de Otto. On y rencontre seulement : Octavio, Octavi, Octavius, Octave et Octavlaen. Van Veen signe toutefois quelques unes de ses œuvres « Otto » et « Otho ».

(2) *Geschiedenis der Antwerpse Schilderschool* - 1888 - p. 402.

(3) Au cours des Guerres de religion.

Farnèse « conduit par sa Vertu au Temple de la Gloire ». Ce portrait allégorique a été répandu en gravure par son frère Gisbrecht Van Veen (4).

En 1592, il revint à Anvers et en 1593, il y devint maître de la Gilde St Luc. Il s'y fixa et y acquit deux immeubles dans la rue qui porte actuellement son nom. Il y noua des relations suivies avec les Latinistes et les autorités religieuses et civiles et se fit ainsi rapidement une réputation et deux ans après son arrivée on lui commanda une œuvre pour le maître-autel de St André : ce fut son Martyre de St André.

La Chambre des principales Professions d'Anvers le chargea de plusieurs œuvres dont une pour leur autel dans la Cathédrale, d'autres pour la maison « L'Aigle » sur la Grand'Place, siège de leur Chambre dont Zachéus dans le Figuier, la Charité de St Nicolas, St Nicolas sauvant ses oailles de la Famine, la Vocation de St Mathieu, qui doivent actuellement se trouver au Musée d'Anvers.

La Ville d'Anvers ne tarda pas à considérer Otto Van Veen comme son peintre attitré. Le nouveau Cardinal-Archiduc Albert, fut peint d'après nature par Otto. Ce portrait pendit dans la Chambre des Etats lorsque Albert visita Anvers le 24.8.1596.

Après avoir payé 300 florins à Otto pour le tableau « l'Assomption » en 1602, la ville le nomma Doyen de la Gilde St Luc le 30.9.1602. Pour cette Gilde il peignit une aile de porte : « St Paul devant le gouverneur Félix à Caesares ».

En 1599, il collabora à l'ornementation de la Ville d'Anvers à l'occasion de la Joyeuse Entrée des Archiducs Albert et Isabelle. Leurs Altesses étaient tellement satisfaites du peintre « noble » qu'ils le nommèrent « Peintre de la Cour » et plus tard « Waradyn » ou juge-garde de la Monnaie, fonction dont il resta honoré jusqu'à sa mort à Bruxelles le 6 mai 1629.

Il n'est donc pas étonnant que le jeune Rubens choisit comme maître cet artiste fêté et honoré partout. Pourtant, malgré que Van Veen était « noble », malgré sa culture et son érudition, estimé et comblé par tous les gouverneurs, il n'était pas le peintre qui aida Rubens à atteindre les sommets sur lesquels il brilla comme coloriste. Otto n'avait pas de

(4) Un exemplaire de cette gravure est visible dans la collection de la Ville d'Anvers au Musée Plantin et existe dans pas mal de collections.

qualité exceptionnelles. Avec l'ombre et la lumière, il était autrement adroit. C'était un peintre fécond qui assura la transition entre l'académisme italianisant du XVI^e s. et l'ère rubénienne. La plupart de ses tableaux se trouvent dans les musées et les églises de Belgique (Anvers — comme dit ci-avant — Liege, Namur, etc.) Le Louvre conserve de lui « L'Artiste et sa famille ».

Toujours est-il que Rubens, en s'exerçant au paysage chez Van Haecht, son don de coloriste fut développé chez Van Noort et que Van Veen enrichit son esprit avec la plupart des connaissances qui semblaient indispensables au peintre d'alors.

Au cours de l'étude qui précède, nous avons pu remarquer l'emploi plus ou moins fréquent du mot « noble » et « titres » de Otto Van Veen.

Tous les auteurs ne sont pas d'accord sur ce point.

En effet, « l'Intermédiaire des Généalogistes » dans son n° 53 de septembre 1954 donne une étude très fouillée de P.E. Claessens reprenant les arguments d'un généalogiste hollandais M.G. Eschauzier qui conteste de titre de noblesse : « ... la prétention de descendre d'un duc de Brabant, fût-ce du côté de l'épée, ne laisse pas que d'être une fable.

» Nous reprenons ci-après, les textes de ces auteurs :

» Emise et répandue à la faveur d'une homonymie habilement exploitée, cette prétention n'a pour seul garant que le texte d'un jugement plein d'affirmations controvérsées ou mensongères et rendu dans des conditions équivoques par le Conseil de Brabant le 17 novembre 1668.

» C'est de quoi s'est aperçu il y a plus de quarante-cinq ans déjà, un généalogiste hollandais, M.G. Eschauzier. Des recherches soutenues auxquelles s'est livré ce fouilleur, il résulte, en effet, au contraire que les Van Veen, de Leiden, et partant ceux d'Anvers et de Bruxelles, qui en sont issus, étaient d'origine obscure et venaient de Zélande, apparemment de Middelbourg ; que ces mêmes Van Veen ont abandonné dans la seconde moitié du XVI^e s. un blason bourgeois : d'argent à trois arbres de sinople terrassés du même, qui leur était propre, pour le remplacer par un blason noble : de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules à la bande d'argent chargée de trois annelets de gueules brochant sur le tout, emprunté à un Jean Van Veen, fils naturel du duc de Brabant Jean III (R. 1312-1355) et de sa favorite Isabelle Van Veen, dite Ermengarde de Vilvoorde. La démonstration est probante et il n'y a pas lieu d'y revenir.

» Quant à Otto Van Veen, peintre et humaniste à la fois, nous sommes persuadés que son ambition était ailleurs. Entraîné par son métier dans

le sillage des grands, il n'a cessé de fréquenter le monde des erudits pour lequel mérite passe naissance. Un document intime, révélateur au premier chef, son album amicorum des années 1575 à 1598, conservé à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, ne contient aucune allusion à sa prétendue noblesse ; ses portraits, même celui exécuté par sa fille Gertrude, ne portent aucune marque distinctive de qualité. Et de s'être fixé précisément en Brabant, il lui est peut-être venu, à l'encontre de ce que pensait M. Eschauzier, quelque prudence sur ce chapitre, car le 22 octobre 1620, il se fait inscrire dans le registre de bourgeois de Bruxelles comme « Sr Octavio van Veen, zoene q. heer ende mr. Carnelius van Veen, geboren van Leyden. » ce qui le situe entre le commun et la noblesse et représente l'exacte vérité et en 1666 les hérauts d'armes faisant flèche de tout bois l'accuseront avec peu d'à propos d'ailleurs, d'avoir dérogé en 1620

» Le lieu et la date de son mariage ainsi que le prénom de sa femme sont parmi les points contestés. Si, à ce propos, les registres paroissiaux de la métropole ont été dépouillés en vain, la raison en est que le peintre n'a pas épousé une anversoise comme on le dit communément, mais une bruxelloise et que la bénédiction nuptiale a été donnée à Sainte Gudule et notre ville. Cela ressort d'un extrait d'état civil dont le baron Henri Goffinet a fait usage pour la toute première fois dans l'Intermédiaire, il y a cinq ans. L'inscription est conçue dans les termes que voici : « Octvius van Veen van Leyden, Maria Loots contraxerunt 28 septembre 1594 ». Elle situe définitivement et avec précision à la fois dans le temps et dans l'espace un événement qui, à nos yeux, de généalogiste, revêt une particulière importance. Elle met fin au doute sur l'identité de la conjointe, en confirmant ce que van den Branden écrivait déjà à ce propos il y a plus de soixante-dix ans : « De meeste schrijvers noemen als vrouw van Otto van Veen Anna Loets. Zij heette nochtans Maria Loets, zoals zij ook immer haar handteeken stelt », »

L'analyse intégrale des Origines et du Procès de 1666-1668 est passionnante et nous avons été heureux d'y découvrir foule de choses intéressantes dont nous laissons cependant la responsabilité entière à son auteur. Ils ne nuisent nullement à la valeur de celui qui fut un des maîtres incontestés de Rubens.

P.S. Ces armes de noblesse apparaissent sur un portrait de femme de main d'inconnu brosé en Hollande aux environs de 1560 et qu'une inscription désigne comme celui d'Elisabeth van Veen - Collection comtesse d'Ansembourg, née baronne d'Anethan à Bruxelles.

Les travaux de charpenterie et d'ébénisterie au Coudenberg au début du XVe siècle

par Daniel ROCHETTE

Les renseignements concernant les travaux au Coudenberg sont inclus dans les registres des comptes du domaine de Bruxelles (1) qui nous révèlent également l'historique des travaux entrepris à la Chambre des Comptes, à la Warande (2), aux vignes duciales, à la Broothuys (3), à diverses autres maisons, au château de Trois-Fontaines (4), aux divers moulins et étangs

Avant le règne de Philippe le Bon, le château du Coudenberg subit quelques d'aménagements. Ce château exigea avec ses dépendances, le plus de matière ligneuse de toutes les possessions duciales bruxelloises (5).

On employait des poutres de chênes, des panneaux de hêtre ou de bois blanc. Avec ce matériaux divers, les ébénistes fabriquaient de petits coffrets, des tables, des chaises, des bancs, des parois (lattes) (6), des tréteaux, des encadrements et montants de fenêtres, des toitures pour les cuisines ou la salle à manger.

La vétusté du château au début du XVe siècle est attestée par quelques incidents. En effet, un jour le foyer de la chambre à coucher du jeune duc s'écroula ; une autre fois, une porte de la warande à moitié brisée entrava le passage du personnel (7).

Lorsque quelques travaux s'avéraient nécessaires, le moyen de transport le plus employé était la brouette (8), dont le conducteur était payé

(1) CC 4162 à 4188.

(2) Le parc de Bruxelles actuel en est un vestige remonté au XVIIe siècle.

(3) Maison du roi, Grand'place.

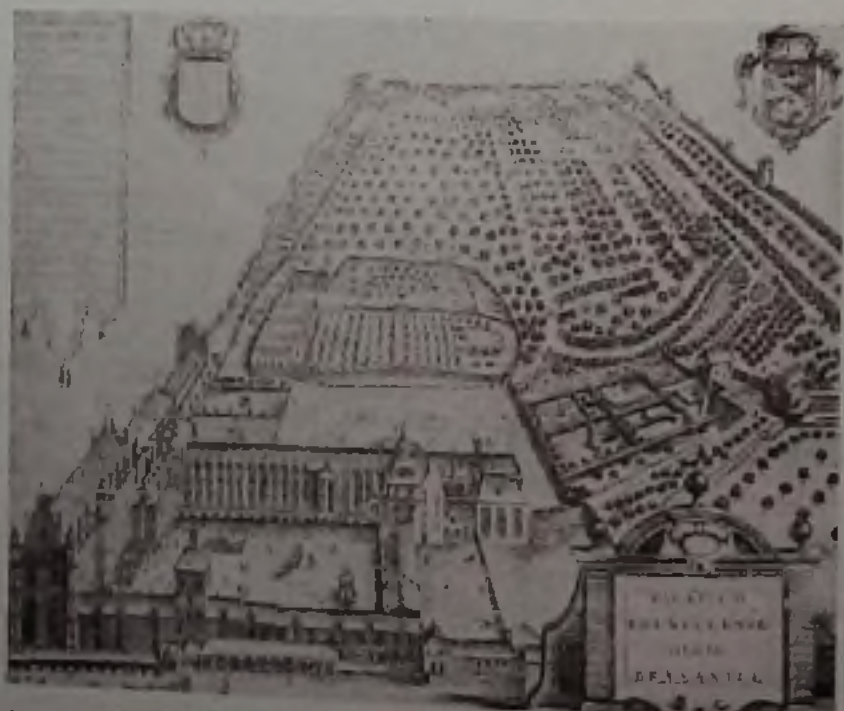
(4) Drelindoren : prison forestière duciale.

(5) En effet, la quantité de bois livrée au receveur de Bruxelles s'élevait parfois à 150 chênes, 8 hêtres et 254 poutres par an.

(6) 1456 lattes pour la salle d'armes.

(7) D. Rochette : Le commerce du bois à Bruxelles aux XVe s., *Mein. H. U. L.B.* 1960 p. 83.

(8) *Crujft Wagene*.



Au-dessus : L'ancien palais des Ducs de Brabant, d'après une vieille estampe.
En-dessous : L'ancien palais des Ducs de Brabant et le Parc, d'après une gravure de Harrewijn, 17^e siècle.

par trajet. Cet engin possédait-il une ou deux roues ? Il semble qu'il y en avait de deux sortes. Pour le transport des petites quantités on employait la brouette à une roue. Mais nous avons pu constater que certains de ces véhicules servaient au transport de poutres et de troncs d'arbres de dimension réduite. Il est impossible de véhiculer de telles masses au moyen d'une brouette normale. Il faut donc supposer que celle-ci se mouvait au moyen de deux roues. Parfois, il est fait mention de « berrie » ou brouette sans roue portée par deux hommes.

En plus des transporteurs une série de scieurs aménageaient les planches selon les indications des artisans. Ils étaient organisés en métiers à partir de 1421 et rattachés aux légumiers (9).

Tous ces artisans étaient payés mais il faut se méfier des données archivistiques ; en effet, les comptes sont remis à la Chambre des Comptes par les maîtres : or « souvent les petits entrepreneurs, réalisant des bénéfices sur les matériaux fournis, prelevaient en outre une part du salaire porté en compte pour les compagnons et les serviteurs » (10).

Sous Philippe le Bon, on fera agrandir la warande et on expropriera les maisons voisines. De plus, le duc fera bâtir un nouveau palais. Les travaux commencèrent le 14 mai 1431 pour le corps de logis, et le 3 juin pour la grande salle.

La construction du palais des Bailles (11) se continuera jusqu'à Pâques 1432 puis jusqu'au 4 juillet 1433 et au 20 décembre 1436 (12). Signalons en passant que Jean de Ruysbroeck, architecte qui dressa les plans de l'hôtel de ville de Bruxelles, y tint le rôle de simple maçon sous le nom de Jean Vendenbergh.

(9) Ordonnances der Ambachten f° 89 AVB - Des Marez : organisation du travail à Bruxelles au XVe s. p. 28.

(10) Verlinden : Documents pour l'histoire des prix et des salaires en Flandre et en Brabant du XVe au XVIIIe s. Brugge, de Tempel, 1950 in 8° XXXVIII 576 p.

Voici à titre purement documentaire quelques salaires se rapportant aux menuisiers : 1407-8 d. de gros par jour -- 1411-8 d. de gros par jour. -- 1425-10 d. de gros par jour.

(11) Palais situé à l'emplacement du Palais Royal de Bruxelles-ville.

(12) Saintenoy : Les arts et les artistes à la cour de Bruxelles, mém. acad. des Beaux-Arts, in 4°, T. 2-6-6, Bruxelles 1936.

Un des problèmes importants est celui de l'organisation du travail. Voici à titre d'exemple le travail fourni par l'ouvrier Jean de Rademaker. Il travaille du 19 mai 1431 au 11 avril 1432 pendant 166 jours à 6 d. de gros par jour dont 20 jours d'hiver (13) à 4,5 d. de gros par jour. Il faut remarquer qu'à cette époque une nette différence existe entre « zomerdagen » et « winterdagen ». On travaillait moins l'hiver que l'été. Si l'on se réfère à un document bruxellois datant du début du XV^e siècle (14) on constate qu'en janvier on travaillait 8 heures 30 par jour, en février, 9 heures 30 ; en mars, 11 heures 30 ; en avril, 12 heures 30, en mai, 13 heures 30. En été, un apprenti gagnait 6 d. de gros pour 13 heures de travail. Un maître menuisier gagnait 12 d. de gros par jour ; un compagnon de 8 à 10 d. de gros par jour.

Les scieurs, de 9 à 10 deniers de gros par jour, les ébénistes, 10 d. g. Une cloche réglait les heures de reprise du travail 6 fois par jour (15). Comme de nos jours, on recrutait des ouvriers spécialisés et des manœuvres.

Pour entreprendre des travaux publics on procédait à des adjudications. Les adjudicataires n'étaient pas tous originaires de Bruxelles. Maître Jean Roselier habite Lille (16) et obtient la construction du faîtage du galetas du Coudenberg.

Tous ces travaux exigeaient de la matière première. Le bois de Soignes n'était pas employé exclusivement. Voici quelques exemples qui le prouvent. Jean Vilette de Lille livre à Bruxelles 210 quartiers de chêne pour faire des portes, portails, bancs, armatures de lit etc... Gauthier Pot et Clément den Gheijtere transportent d'Anvers à Bruxelles 200 bois de charpenterie par voie d'eau. D'autres transports sont effectués du bois de la Houssière (17) et de Valenciennes.

Les textes nous ont laissé quelques indices d'un transport de bois d'Anvers à Bruxelles par voie d'eau. D'où provenait-il ? Nous avons relevé dans les comptes, le nom d'un certain Jan van Holland « coopman van houte van Denemarken » et vivant à Anvers (18).

(13) Winterdagen.

(14) « Costumes ordinaires d'allier en Pourvaige, tant en yver que en esté desquelles l'on use à Bruxelles et enz autres lieux du Brabant ».

(15) D. Rochette : Op. cit. p. 187-188, Des Marez Op. cit. p. 243 à 247.

(16) CC 27306 r° 9.

(17) Bois situé à proximité de Braine-le-Comte.

(18) CC 7395 r° 3.

Renseignements pris (19), il paraîtrait que le bois de Danemark fut originaire de Norvège. Ce dernier pays faisant partie du royaume de Danemark. Que représentent ces bois du nord en quantités et en prix ? Nous n'avons pu le déterminer jusqu'ici.

Un fait est certain : une liaison existe entre Anvers et le nord de l'Europe en ce qui concerne l'importation de matière ligneuse. Mais la plus grande quantité de matière première, pour Bruxelles est malgré tout extraite de la forêt de Soignes.

Les ouvriers forestiers abattaient le bois de charpente puis aidaient à le décharger à Bruxelles. Quand le chêne était arrivé à destination, un menuisier s'en emparait et le coupait selon les données reçues, ou le livrait aux scieurs.

Etant donné que les transports exigeaient certains aménagements, on envoyait des manœuvres (20) percer des chemins à travers bois, de façon à faire passer les lourds chariots. Pour illustrer nos propos, voici le travail effectué par le menuisier Jean Vanden Velde. Celui-ci a emporté une adjudication de 9 greniers à construire sur 2 nouvelles maisons duciales. Le receveur doit faire abattre les arbres et les lui livrer. Le menuisier s'occupe du reste. Il faut qu'il coupe et qu'il scie les planches à ses frais pour en faire environ 900 soliveaux de 10 pieds de long (3 m.) et entre 5 et 6 pouces d'épaisseurs. Les soliveaux devront être rabotés sur trois côtés, le quatrième touchant les poutres.

De même, il est obligé de faire raboter et scier le bois de charpenterie qui lui sera livré pour couvrir (21) les 9 greniers. On doit lui livrer toutes les planches (22) de chêne, mais il doit les placer sur les soliveaux, sans chevilles (23) et les assembler. Lorsque les planches seront réduites (24) il les posera à ses frais et les clouera sur les soliveaux, c'est-à-dire que contrairement à notre époque, les constructeurs du XV^e siècle plaçaient leur bois vert sur le toit puis attendaient qu'il sèche pour le clouer. Cet homme demandait 11 s. 8 d. de gros pour une porte, 5 s. de gros pour une croisée et 13 s. 4 d. de gros pour une tabatière.

(19) Archives royales du Danemark.

(20) Hantwerkers.

(21) Besculden.

(22) Berderen.

(23) Rabatten.

(24) Geerampen. — Vient de erampen, erampen, diminuer réduire (Verwys Verdam)

CONCLUSION.

Les travaux du Coudenberg ont exigé un quantité considérable de matière ligneuse. Devant leur importance, la forêt de Soignes n'a pas suffi : le bois exigé devait être de qualité, ainsi a-t-il fallu recourir à l'aide extérieure.

Le duc fait venir celui-ci de la région de Lille (chênes) où il possédait des forêts et encore du royaume de Danemark-Norvège par l'intermédiaire des marchands d'Anvers, ceci pour le bois d'ébénisterie.

Les travaux sont dirigés par maître Corneille Lambert.

Les principaux adjudicataires s'appellent : Jean Vanden Velde, menuisier ; Jean Wallewain, ébéniste ; ainsi que maître Florent Wageman, maître menuisier de Bruxelles et maître Jean Roselier de Lille.

Ces travaux occupent un nombre considérable d'ouvriers de la construction, de bateliers et de conducteurs de brouettes à une ou deux roues ou de chariots.

Nous constatons l'extrême variété des objets façonnés en bois au XVe siècle tels que les charpentes, panneaux muraux, portails, parquets, plafonds, portes, fenêtres, coffres, baignoires.

Il faut y ajouter les objets d'usage courant ; ustensiles de ménage, tables, chaises et tréteaux de toutes sortes, ainsi que les corniches, les tuyaux d'écoulement et gargouilles diverses.

Nous espérons ainsi, par cette étude succincte, avoir pu démontrer l'importance du facteur « bois » dans le cadre de la civilisation au XVe siècle.

Fait - Divers d'autrefois

par J.P. Vokaer

La faim chasse les loups des bois, dit-on. C'est vrai aussi pour le sangliers et fut prouvé au cours du rude hiver de 1571, à Forêt, bourgade perdue aux confins de la vaste forêt domaniale, chasse réservée des souverains. Un nom bien justifié, d'ailleurs, puisque les quelques pauvres maisons du village étaient véritablement blotties à la lisière des futaies que la rivière limitait.

Un dimanche de janvier, le brouillard s'était emparé de la vallée et avait escamoté la tour de l'antique église Saint-Denis. Des mouettes criardes, compagnes du vent, venaient frôler les hêtres de leur vol gracieux de fantômes blancs, se disputant voracement toute espièce de nourriture. Les chemins, que l'on distinguait difficilement, étaient pénibles par suite de la neige gelée qui les rendait glissants.

La nuit achevait de dissiper son ombre et, aux fenêtres à vitraux de la petite église, une lueur diffuse disait que la messe basse n'était pas terminée.

Thérèse Masseliers, une jeune villageoise, assistait à l'office dominical ou elle priait pour l'âme de son pauvre époux assassiné pendant les troubles religieux. Les Calvinistes avaient pillé ou brûlé la plupart des maisons de la place, près du ruisseau, et le capitaine Colbaco avait occupé, puis réduit en cendres plusieurs fermes. La population martyre s'était réfugiée à l'Abbaye des Filles Nobles et la communauté, sous la contrainte, avait payé six cents florins pour se mettre à l'abri des exactions ennemies.

Pour se rendre à l'église, Thérèse avait emmené, dans ses bras, son petit garçon endormi. Elle était entrée par la sacristie et avait déposé son enfant dans le local faiblement chauffé par le feu de bois d'unâtre fumeux, puis alla suivre la messe avec dévotion.

Le service religieux se déroulait paisiblement, à peine troublé par la turbulence des enfants occupant le « banc des pauvres », au fond de la chapelle de Saint-Joseph. Le vieux monsieur Salomon, chapelain de l'Abbaye, officiait de sa voix étouffée et chevrotante.



Porche de l'ancienne abbaye de Forêt.

Le prêtre, dans son sermon, avait fait appel aux sentiments d'altruisme et de charité chrétienne en ces temps de misère et de famine. Et c'était peu après le prêche, que se produisit un événement horrible, presque sous les yeux des paroissiens transis de froid et d'épouvante. Les malheurs ne cesseraient-ils donc jamais ?

Poussant, de son groin morveux, la porte de la sacristie, une laie affamée, échappée des futaies de la Forêt de Soignes, s'était introduite dans l'église et tomba en arrêt devant l'enfant de Thérèse. Brusquement, elle dévora ce petit Jésus endormi. Les hurlements du mioche alertèrent les villageois agenouillés pour la consécration. Se doutant qu'il se passait une chose effrayante, ils s'interrogèrent du regard et se demandèrent avec angoisse :

— Encore les hérétiques ?

Les fidèles, pris de panique, se précipitèrent en désordre vers la sacristie. Parmi eux, Thérèse Masseliers hurla :

Mon enfant ! Mon enfant !

Leur arrivée mit l'animal en fuite. Les plus hardis se lancèrent à sa poursuite, se munissant au passage de fourches ou de faux. En un instant, ce fut le grand branle-bas au village. Un certain Frédéric Berger traqua la bête par Boissec, où elle franchit la rivière gelée, jusqu'aux Marais-Bruissants et le lieu-dit « Le Chandelier ». Là, le sanglier tomba, ayant abimé ses sabots sur la terre glacée.

La foule entoura l'animal. Le sacristain des Marais-Bruissants, qui s'y trouvait aussi, fut envoyé chez le maieur. En l'absence de celui-ci, on avisa l'abbé Gilbert Degranges, qui vint voir ce qui se passait. Pour en terminer, on porta l'animal au domicile du prêtre.

A ce moment arriva Michel d'Outre-riive, régisseur du seigneur des Marais-Bruissants. Il fit état d'un droit de priorité pour faire enlever, chez l'abbé Degranges, la laie blessée. En outre, il intenta au prêtre un procès pour détention illégale de gibier. Pour sa défense, le prêtre fit valoir sa santé chancelante et le fait qu'il n'avait plus quitté sa maison depuis trois jours...

En fin de compte, après avoir été jugée, la bête fut condamnée à mort. Le bourreau de Bruxelles l'exécuta à Forêt, au Champ du Gibet, où étaient dressés les bois de justice. La hure de l'animal fut exposée sur un pieu et son corps devait être enterré dans le champ réservé aux criminels. Toutefois, l'exécuteur des hautes œuvres n'arriva pas à ses fins, car une horde d'Espagnols passant par là, bannières déployées, s'empara du gibier et embrocha le sanglier avant de le dévorer à belles dents !

Bibliographie concernant le culte de la Sainte Vierge en Belgique

par Maurice Dejonghe, S.M.M.

Nous lisons dans l'ouvrage monumental du P. Du Mandir, « Maria », Beauchesne, Paris, 1956, tome IV, p. 496 note : « Le P. de Moreau, S.J. († 1951) n'a pu mettre la dernière main à son article (sur le culte de la Vierge en Belgique), ni en revoir les épreuves, ni nous envoyer la bibliographie critique qu'il nous avait promise ».

C'est très dommage : le grand historiographe de l'histoire religieuse belge était l'homme désigné pour nous livrer cette bibliographie historique mariale qui nous fait défaut jusqu'à ce jour. Le grand exemple du P. de Moreau doit nous stimuler à poursuivre ses patientes recherches, pour la gloire de Notre-Dame des Belges. Nous allons tâcher de compléter la bibliographie générale concernant les sanctuaires mariaux belges qu'il nous a laissée.

Nous citons les ouvrages et les articles dans l'ordre chronologique de leur publication.

- WICHMANS, Aug., O. Praem., Sabbatismus marianus, Tongres, 1628.
WICHMANS, Aug., O. Praem., Brabantia mariana, Anvers, Cnobbaert, 1632, 962 pages sans la préface et sans l'index très détaillé. Malgré son ancienneté, cet ouvrage conserve sa valeur comme source de l'histoire mariale de la Belgique.
Van Drunen, F.M.G., O. Praem., Den Saterdag van O. L. Vrouwe. Beschreven in 't latijn door F. Aug. Wichmans, vergheset ende vermeerderd.
MOLANUS, De Historia SS. Imaginium, Lovanii, 1771.
PIRE, Louis, Légendes et traditions de la Belgique traduites librement du texte allemand de Marie de Ploennies, Cologne, Eisen, 1848.
MALOU, J.B., Iconographie de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Sainte Vierge, Bruxelles, 1956.
De Reume, A., Les Vierges miraculeuses de la Belgique, Bruxelles, 1856.
SPEELMAN, C.E., Belgium marianum, Histoire du culte de Marie en Belgique, Calendrier belge de la Sainte Vierge, 1859.
DESMET, J., Manuel historique du culte de la S. Vierge, Bruges, Vandecasteele, 1861.

REINSBERG-DUERINGSFELD (Baron de), Calendrier Belge, Fêtes religieuses et pratiques populaires des Belges anciennes et modernes, Bruxelles, Claassen, 1861-1962, 2 volumes.

REINSBERG-DUERINGSFELD (Baron de), Traditions et Légendes de Belgique, Bruxelles, Claassen, 1870.

A.D.R., Les Vierges miraculeuses de la Belgique, Histoire des sanctuaires où elles sont vénérées, Tournai, 1878. Réédition de l'ouvrage cité de De Reume

VAN WEDDINGEN, Mgr. Dr. A., Notre-Dame de Montaigu, Monographie religieuse, Paris/Bruxelles, 1879.

Le titre de cet ouvrage ne laisse pas prévoir les très intéressantes considérations qu'on y trouve sur l'origine des pèlerinages de la S. Vierge en Belgique. Ce livre connut une grande vogue. En 1880 il était déjà à sa 3e édition. En 1889 il fut réédité en grand format et abondamment illustré par la Société Belge de Librairie et dédié au Cardinal Goossens, archevêque de Malines. En 1890, il tait à sa 6e édition.

SCHOUTENS, St., OFM., Maria's Vlaanderen of Beschrijving der Wonderbeelden en der merkwedige Bedevaartplaatsen in Oost- en West Vlaanderen, Gent, Vanderschelden, 1876.

2e éd., Antwerpen; 3e éd., Aalst, 1903 en deux parties : Maria's Oost-Vlaanderen ; Maria's West-Vlaanderen.

SCHOUTENS, St., OFM., Maria's Brabant of Beschrijving van de Wonderbeelden en merkwedige bedevaartplaatsen van Onze-Lieve-Vrouw in Brabant, Sint-Truiden, 1877.

2e éd., Aalst, 1904.

SCHOUTENS, St., OFM., Maria's Antwerpen of Beschrijving van de Wonderbeelden en merkwedige bedevaartplaatsen van O. L. Vrouw in de provincie Antwerpen, Sint-Truiden, 1878.

2e éd., Lier, 1880; 3e éd., Aalst, 1905.

SCHOUTENS, St., OFM., Maria's Limburg of Beschrijving van de Wonderbeelden en merkwedige Bedevaartplaatsen van O. L. Vrouw in Limburg, Sint-Truiden, 1878.

2e éd., Aalst, 1905 ; 3e éd., Aalst, 1906.

ALARD, H.J., SJ., et autres, Maria's Heiligdommen in Nederland en Belgie, 's Hertogenbosch, 1881.

SCHOUTENS, St., OFM., Maria's Luik, Luxemburg en Namen, Beschrijving van de Wonderbeelden en merkwedige Bedevaartplaatsen van O. L. Vrouw in de Provincien Luik, Luxemburg en Namen, Lier, 1886.



Vierge sur drapeau, au pèlerinage de Hekendover.

- SCHOUTENS St. OFM. *Maria's Henegouw of Beschrijving van de Wonderbeelden en merkwaardige Bedevaartplaatsen van O. L. Vrouw in de provincie Henegouw*. Lier, 1888.
2e éd., Antwerpen, 1906.
- SCHOUTENS St. OFM. *Les Vierges miraculeuses et remarquables du Pays Wallon*. Tamines, 1901.
2e éd., Bruxelles, 1904.
- SCHOUTENS St. OFM. *Le culte de Marie en Belgique*, art. dans les *Rapports du Congrès Marial de Fribourg* (août 1902). Blois, 1903, I, 467-472.
- MONSEUR, E. *Le Folklore Wallon*, 1893.
- DESTREE, J. *Etude sur la sculpture brabançonne au Moyen-Age*, articles dans « *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles* », 1894, t. VIII.
- ACTES, MEMOIRES, RAPPORTS des Congrès Mariaux et Journées d'Etudes Mariales, Namur, 1904 ; Bruxelles, 1921 ; Bruxelles, 1954 ; Rome, 1954 ; Rome, 1958.
- SALVE REGINA, *Organe illustré et trimestriel du Pèlerinage du diocèse de Namur à Notre-Dame de Lourdes*, fondé en 1906, à Arlon. Cette revue donnait aussi des articles intéressants sur « les grands sanctuaires de la Vierge dans nos contrées ». Elle existait encore en 1910.
- Les grottes de Lourdes en Belgique, articles dans « *Le Messager de S. François* », 33 (1907-1908), 330-331 ; 359-360 ; 34 (1908-1909), 17-19 ; 63-64.
- VONCKEN, Abbé. *Livre d'or de Notre-Dame de Lourdes*. Anvers, Van Os, 1908, donne l'histoire du culte de N.D. de Lourdes en Belgique.
- DREHMANS, Fr. *Maria's Verheerlijking*. Averbode, 1910.
- WITLOX, J. *Belgium Marianum. Maria's Heiligdommen in woord en beeld*. Antwerpen, Opdebeck, 1912.
2e éd. revue et corrigée sous le titre : « *Maria's Heiligdommen in Vlaanderen* », Antwerpen, Opdebeck, 1936.
- CELIS, Gab. *De Bedevaartplaatsen in Oost-Vlaanderen*. Gent, Vander-schelden, 1914.
- VAN HEURCK, E.H. *L'œuvre des folkloristes anversois*. Anvers, 1914.
- LA BELGIQUE, *JARDIN FLEURI DE MARIE*. Brochure illustrée éditée lors du Congrès Maria de Bruxelles. Bruxelles, Editions de l'Action Catholique, 1921.
- DE STANDAARD VAN MARIA, revue mariologique fondée à l'occasion du Congrès Marial de Bruxelles, en 1921, grâce à l'initiative de l'Abbé Edouard Poppe et des PP. Montfortains. Elle a cessé d'exis-



La Vierge Noire de la basilique de Hal, tout-lieu de dévotion mariale.

ter en 1965. Sa collection est une source d'informations sur le culte de la S. Vierge en Belgique. Le même Congrès est à l'origine des « Mariale Dagen van Tongerlo », dont les rapports sont également précieux.

VAN HEURCK, E. Les drapelets de pèlerinage en Belgique et dans les pays voisins. Contribution à l'iconographie et à l'histoire des pèlerinages. Anvers. Buschmann, 1922. 529 pages.

MARIAAL TIJDSCHRIFT over Lourdes en onze Vlaamse Maria Heiligdommen, revue fondée à Gand en 1924. Ayant cessé de paraître pendant la guerre de 1940-45, elle entama en 1947 sa 17e année. Elle donne des articles précieux sur les nombreux sanctuaires marials du diocèse de Gand.

MIDDELARES EN KONINGIN, revue mariale populaire fondée à Louvain par les PP. Montfortains, en 1928.

MEDIATRICE ET REINE, même revue pour la revue francophone du pays. Ces deux revues ont connu une diffusion inouïe. Elles informent régulièrement sur le culte marial en Belgique.

MAHO, H. La Belgique à Marie. Belgium Marianum. Répertoire historique et descriptif des églises, sanctuaires, chapelles et grottes dans nos provinces. Bruxelles. Bielefeld, 1929. 612 pages.

KERSTEN, M., Hermans, G. Ons Lief Vrouwke bij ons, Gent, 1929.

CLAES, Ernest. Toen Ons Lieve Vrouwke heuren Beeweg deed, Brussel, Stols, 1933. Ouvrage populaire sur les sanctuaires marials de Belgique d'un des auteurs les plus connus de Flandre.

Cet ouvrage eut une deuxième édition en 1944, sous le titre modifié « De Wonderbare Tocht », Antwerpen, Standaard, 1944.

RODRIGUE, G. Les sanctuaires de Marie en Belgique. Lectures pour le mois de mai, Leherite, Renaix, 1924, 214 pp. + ill.

DAVIGNON, Burggraaf. Wat is godsdienstige folklore, art. in « Banneux O.L. Vrouw » oktober 1935, 197.

MADONES AU PAYS DE FLANDRE, album illustré pour enfants, Illustrations de Jeanne Hebbelynck, Bruges, Desclée, 1935.

LIEVE VROUWKES VAN VIAANDEREN, même ouvrage en flamand, Brugge, Desclée, 1935.

PRIMO VERE. De Madonna aller genaden. Beeldkundige studie, Leuven, Abdij Sinte Geertrui, 1937. Détails intéressants sur la diffusion du culte de Maria Médiatrice en Belgique.

- Van DIJCK, A., Kerkpatronen en Bedevaartplaatsen in Vlaanderen, art. in « Oostvlaamse Zanten » uitgave van de Bond der Oostvlaamse Folkloristen, 12e jrg., 1937, 47-59.
- MEERENS, Maria, Dr., De Mariaverering in de Nederlanden, Antwerpen, Standaard, 1938.
- VAN COPPENOLLE, Maurits, Westvlaamse Bedevaartvaantjes, Brugge, Walley, 1942.
- De BORCHGRAVE d'ALTENA, I., Madones anciennes conservées en Belgique, Bruxelles, Editions du Cercle d'Art, 1943.
- VERMEULEN, Jos., Kerkpatronen en Bedevaartplaatsen in Vlaanderen, art. dans « Oostvlaamse Zanten » 12e jrg., 1937, 1937; 14e jrg., 1939; 15e jrg., 1940; 17e jrg., 1942; 18e jrg., 1943; 19e jrg., 1944.
- MARINUS, A., Le Folklore Belge, 2 volumes richement reliés, chacun de 325 pages et 350 vignettes, Ekeren, Editions historiques, 1946.
- LIBRECHT, Folklore Belge, Bruxelles, Editions Côte d'Or, 1946.
- PEETERS, K.C., Dr., Eigen Aard, Grepen uit de Vlaamse Folklore, Antwerpen, De Vlijt, 1946, 2e éd., 534 pages.
- KAPEL EN BEELD, Verering, Geschiedenis, Folklore, Orgaan van de « Vrienden der H. Maagd », Gent, Nieuwe Reeks, vanaf juni 1949.
- BAEYENS, Adolf, De Zang der Torens, Maria in het leven van ons volk, Gnt, 1951.
Ouvrage illustré par l'auteur et préfacé par le Cardinal van Roey et par le Nonce Apostolique Cento.
- GILLET, H.M., Famous Shrines of Our Lady, Westminster (Maryland), Newman Press, 1950, 2 volumes.
2e éd., 1952.
- SABBE, Et., La culte marial et la genèse de la sculpture médiévale, art. dans « Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art », Anvers, 1951, II, 101-125.
- PREMANON, Louis, Les coutumes étranges des pèlerinages belges, art. dans « Secrets du Monde », hebdomadaire de Paris, 15 mai 1953, 51-62.
- SAILLENS, E., Nos Vierges Noires, Paris, 1945.
- RICHARD, Broeder Van der Borcht, Voor Moeder, In Scheppers' spoor, Mechelen, 1954.
- Van HERCK, Dr. I., De iconografie van de Madonna, Overdruk uit de tentoonstellingscatalogus « De Madonna in de Kunst », Antwerpen, 1951.



Au coin de la rue de la Prévoyance et de la rue Montserrat, au cœur des Marolles à Bruxelles a été installée une chapelle Notre-Dame de Montserrat, à l'emplacement exact de la chapelle du 17e siècle, appartenant aux religieuses Apostolines Marcolles.

CROEGAERT, Aug., Chanoine, Commentaire liturgique du catechisme, Malines, Dessain, 1954, tome III, 170-336

DE STAERCKE, A.E., Notre-Dame des Belges, Traditions et Folklore du culte marial en Belgique, Bruxelles, 1954, 188 pp.

QUOIDBACH, Théophile, Abbé, Histoire du culte de Marie en Belgique, Bruxelles, Ed. de l'Action Catholique, 1954

VIRGO IMMACULATA, brochure illustrée de 55 pp. sur les 27 Madones qui figurèrent dans la procession à l'occasion de la clôture du Congrès Marial National Belge de 1954, à Bruxelles, Louvain, Centre liturgique du Mont-César, 1954.

LESIGNE, M.S., La Belgique, Terre Mariale, brochure de 64 pp., éditée par l'Oeuvre des Amis des Chapelles Mariales, Bruxelles, s.d. (1954).

TOCK, M., SCHROEDER, P., Les processions et les pèlerinages, Manifestations de notre folklore, Arlon, Ed. du Sorbier, 1955, 215 pp.

JARDINS CLOS DE MALINES, art. dans « Ecclesia », Paris, mai 1957, 119.

DEJONGHE, Maurice, SMM, le Culte marial en Belgique. Les Vierges couronnées, articles dans « Sanctuaires et Pèlerinages », Paris n° 9, 13-20 ; n° 14, 1959, 29-34 ; n° 16, 1959, 119-124 ; n° 19, 1960, 82-88 ; n° 23, 1961, 71-82 ; n° 26, 1962, 35-44 ; n° 31, 1963, 87-94 ; numéro double 36-37, 1964, 121-136.

GODENNE, Willy, Préliminaires à l'Inventaire général des statuettes malinoises du XVe et du XVIe siècles, Malines, Cercle archéologique de Malines, Première partie, 1958 ; 2e P., 1959 ; 3e P., 1960, 4e P., 1961 suivie de Ad. Jansen, Losse Nota's over de merktekens op de Mechelse beeldjes, 15e en 16e eeuwen.

AVIS AU CLERGE DU DIOCESE DE TOURNAI, du 27 décembre 1957, t. IV, n° 23, 4 : Recensement des sanctuaires de N.D. de Lourdes au diocèse de Tournai

DEJONGHE, Maurice, SMM, Lourdes in België, art. dans « De Standaard van Maria », 1958, 251-252.

VAN DER LINDEN, Renaat, Lic., Bedevaartvaantjes in Oost-Vlaanderen. Bijdrage tot de studie van de legenden, de ikonografie, de volksgebruiken, Ledeberg-Gent, Erasmus, 1958, 366 pp.

OOMS, Herwig, OFM : Onze Lieve Vrouw in Limburg, Doornik, De-clée, 1959.

LA HUEL LA DE ESPANA EN BELGICA Y LUXEMBURGO (La Belgique, le Luxembourg et l'Espagne), Madrid, Revista Geografica Española, s.d. 233 pp. + ill.

SCHEFFCZYK, L., Das Mariengeheimnis in Frömmigkeit und Lehre der Karolingerzeit, Leipzig, Erfurter Theol. 1959 Studien, 528 pp.

LEXIKON DER MARIENKUNDE, Regensburg, Pustet, 3/4 Lieferung, 1959, Belgien, kol. 651-663 ; Signé : F. Marien.

DEJONGHE, Maurice, SMM, Edward Poppe en de Standaard van Maria, dans « De Standaard van Maria », mai-juin 1959, 164.

DEJONGHE, Maurice, SMM, Notre-Dame au coin des rues, art. dans « Marie », Canada, mars-avril 1958, 20-23.

DEJONGHE, Maurice, SMM, Pèlerinage marial à travers l'Europe : Belgique, dans « Cahiers arials », Paris, juillet-août 1960, 245-246.

POLFLIET, Marcel, Mariabeelden in Vluanderen, art. dans « De Brabantse Folklore », december, 1960.

BROSCHART, Charles B., Call Her Blessed, New York, St. Paul, 1961, 77-87.

EDMOND, C., L'iconographie carmélitaine dans les anciens Pays-Bas méridionaux, Bruxelles, 1961, 313 pp. + 248 pp. de reproductions.

VERELST, André, Folkloristische Tijdspiegel voor België, Brussel, Mertens, 1962.

DEJONGHE, Maurice, SMM, El cult de Maria en Belgica. Peregrinacion desde mi escritorio, art. dans « Regina Mundi », Bogota (Colombia), 1962, 130-136.

VANDERSTICHELEN, Ivon, De HASQUE, Maurice, Belgica Reino de Maria, numéro spécial de la revue espagnole « MIRIAM », Séville, mars-avril 1965, 30 pp. + ill.

DEJONGHE, Maurice, SMM, Belgio Terra mariana ieri e oggi, art. dans la revue illustrée de Rome « La MADRE DI DIO », septembre 1965, 12-17.

DEJONGHE, Maurice, SMM: De Rozelaar van Maria, Schets voor een geschiedenis van de Mariaverering in de Beneluxlanden, reeks artikelen in « STEMMEN UIT BEAURAING », jan-febr. 1965, 5-8; maart-april 1965, 20-24; mei 1965, 38-41; juni 1965, 49-52; juli 1965, 71-74; augustus 1965, 97-100; september 1965, 115-118; Oktober 1965, 115-118; Oktober 1965, 129-132; november 1965, 149-152; Jaargang 1966, 11-14, 25-28; 53-56; 70-73; 87-89; 126-128; Jaargang 1967, maart-april, 44-46.

DEJONGHE, Maurice, SMM, The Reparation Society in Belgium, art. dans la revue américaine « FATIMA FINDINGS », Baltimore, septembre 1961.

DEJONGHE, Maurice, SMM, Présence vivante de Marie en Belgique, art. dans la revue « La médaille miraculeuse », Paris, mai-juin 1966, 10-11.

JAMIN, René, DEJONGHE, Maurice, SMM, concernant la formation de la célèbre bibliothèque mariale de Bunneux, dans la revue de Rome « La Madre di Dio », novembre 1966, 3-4.

DEJONGHE, Maurice, SMM, Le sens de la médaille, dans « La médaille miraculeuse », Paris, juillet-août 1967, 10-11.

DEJONGHE, Maurice, SMM, Deux Jubilés Marials : Consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie, Apparition de Notre-Dame de Beauraing en Belgique, Supplément à la revue « Les Croisés de Notre-Dame », Paris, rue de la source, 7, Paris 16e, n° 94, août-septembre-octobre 1967.

Conclusion-Remarque :

Cet essai bibliographique montre la vérité énoncée récemment par le P. Montagna, notamment que « le climat culturel est devenu progressivement favorable à l'histoire de la piété » (Marianum, 1963, 164), et surtout de la piété mariale. Ceci se vérifie certainement en Belgique. Dans toutes nos provinces et régions, et même dans plusieurs villes, existent des revues historiques et folkloriques qui s'attachent à éclairer le phénomène religieux de nos pèlerinages. Des autres fameux, tels que notre populaire Ernest Claes et le vicomte Davignon, des archéologues (Sabbe, de Borchgrave d'Altena), des hommes politiques (Lohest) consacrent des études à l'histoire du culte de Marie.

Tous ces efforts tendent à vérifier qu'en Belgique « les sanctuaires mariaux... sont des lieux providentiels d'une catéchèse adaptée à tous, en particulier aux humbles et aux pauvres, d'une prière renouvelée et d'une intensification de la vie sacramentelle, particulièrement quant à la pénitence et à l'Eucharistie » (Conclusion du Congrès Marial International de Fatima, 1967, voir « Cahiers Marials », Paris, novembre 1967, 314).

Maurice Dejonghe, S.M.M.



Notre-Dame de Montalgu, honorée déjà du temps d'Albert et d'Isabelle.

VARIA

In Memoriam abbé Léon Jandrain

Nous apprenons avec émotion la mort récente de l'Abbé Léon Jandrain, survenue des suites d'un accident de la route.

L'abbé Jandrain, qui avait été curé de Céroux durant de longues années, résidait depuis quelques mois à Genappe, sa ville natale.

Il s'était toujours passionné pour l'archéologie et avait procédé à de nombreuses fouilles dans la vallée de la Dyle — de Genappe à Wavre — et celle de ses affluents : la Cala sur tout son parcours, la Lasne de sa source à Plancenoit jusqu'à Genval, la Thyle de Villers-la-Ville à Court-Saint-Etienne, l'Orne de la Tour d'Alvaux en deçà de Mont-Saint-Guibert jusqu'à son embouchure dans la Thyle.

En 1966, il avait fait don de ses collections au Musée archéologique de Wavre.

Il s'était attaché dans ses études à exposer les traits caractéristiques d'une région qu'il connaissait bien. Ce qu'il relatait était, disait-il, « écrit sans prétention d'aucune sorte pour ne rien laisser perdre et dans l'espoir d'intéresser quelque peu », les industries et les métiers du passé, les coutumes et légendes anciennes, le rôle de quelques « vieux chemin du roman pays de Brabant. »

L'Abbé Jandrain qui n'était pas dépourvu d'humour, avait sur le chantier un roman de mœurs villageoises.

Nous regrettons la disparition de ce distingué collaborateur de notre revue et nous rendons un hommage mérité à sa mémoire.

UNE CHANSON DE BERANGER

L'exposition Ile de France-Brabant avait, en 1963, longuement évoqué la naissance de la monarchie belge (1831) et l'intérêt qu'y prit l'opinion française.

Les republicains français eux-mêmes ne se privèrent pas d'adresser, sur le mode ironique, des conseils à leurs voisins, leur prouvant ainsi leur intérêt et leur amitié. C'est dans cet esprit qu'il faut relire cette plaisante chanson de Beranger, à laquelle, en raison de son intérêt historique, les lecteurs du « Folklore Brabançon » voudront bien pardonner ses opinions.

Georges Poisson

CONSEILS AUX BELGES

mai 1831

Air de la République.

Finissez-en, nos frères de Belgique,
Faites un roi, morbleu ! finissez-en.
Depuis huit mois, vos airs de république
Donnent la fièvre à tout bon courtisan.
C'est Jean, c'est Paul, c'est mon voisin, c'est moi.
Tout œuf royal éclôt sans qu'on le couve.
Faites un roi, morbleu ! faites un roi :
Faites un roi, faites un roi.

Quels biens sur vous un prince va répandre !
D'abord viendra l'étiquette aux grands airs :
Puis des cordons et des croix à revendre :
Puis ducs, marquis, comtes, barons et pairs :
Puis un beau trône, en soie, en or, en nacre,
Dont le coussin prête à plus d'un émoi.
S'il plait au ciel, vous aurez même un sacre.
Faites un roi, morbleu ! faites un roi :
Faites un roi, faites un roi.

Puis vous aurez baisemains et parades
Discours et vers, feux d'artifices et fleurs :

Puis force gens qui se disent malades
Dès qu'un hobo cause au roi des douleurs.
Bonnet de pauvre et royal diadème
Ont leur vermine : un dieu fit cette loi.
Les courtisans rongent l'orgueil suprême.
Faites un roi, morbleu ! faites un roi ;
Faites un roi, faites un roi.

Chez vous pleuvront laquais de toute sorte ;
Juges, préfets, gendarmes, espions ;
Nombreux soldats pour leur prêter main-forte ;
Joie à brûler un cent de lampions
Vient le budget ! nourrir Athènes et Sparte
Eût, en vingt ans, moins coûté, sur ma foi.
L'ogre a diné ; peuples, payez la carte.
Faites un roi, morbleu ! faites un roi ;
Faites un roi, faites un roi.

Mais, quoi ! Je raille : on le sait bien en France ;
J'y suis du trône un des chauds partisans.
D'ailleurs l'histoire a répondu d'avance :
Nous n'y voyons que princes bienfaisants,
Pères du peuple, il le font pâmer d'aise ;
Plus il s'instruit, moins ils en ont d'effroi ;
Au bon Henri succède Louis treize.
Faites un roi ! morbleu, faites un roi ;
Faites un roi, faites un roi.

Bibliographie

LA REVUE NATIONALE

Mensuel indépendant de littérature et d'histoire

41^e année, n° 419, novembre 1969

ROBERT MERGET : *Louis Quiévreux n'est plus.*

Ce journaliste éminent est mort discrètement, mais en vaillant soldat de nos lettres et un admirateur passionné de Bruxelles. L'auteur rappelle entre autre l'activité de Louis Quiévreux comme professeur d'anglais, pendant la guerre, dans un établissement d'enseignement des arts et des langues, fondé par Merget.

R.M. : *Léopold II, bâtisseur et urbaniste.*

Au Musée de la Dynastie a été organisée une exposition à l'occasion du 60^e anniversaire de la mort de Léopold II. Plus de 200 pièces d'archives montrèrent le vrai visage du travailleur acharné qu'était le roi. Un catalogue, fort bien fait, compléta l'exposition.

ROGER GABRIEL : *La vie tourmentée d'André Baillon.*

Cet écrivain a été secrétaire de rédaction à la Dernière Heure. Ses livres « Histoire d'une Marie », « En Sabots », sont des autobiographies. Il s'y révolte contre une société qu'il jugeait hypocrite et une bourgeoisie toute de conventions.

R.M. : *La généalogie à travers les siècles.*

Le service de centralisation des études généalogiques et démographiques de Belgique a organisé à la Maison des Arts à Schaerbeek une exposition, retraçant l'évolution de la généalogie.

Jusqu'au XVI^e siècle les généalogistes se complurent à rattacher leurs clients à des personnages mystiques, fabuleux ou illustres. Maintenant la généalogie est devenue une science qui a des règles scientifiques.

Jean PIERARD : *Romain Rolland, un moment de la conscience humaine.*

Romain Rolland a consacré sa vie au rapprochement entre les hommes. C'était le défenseur du pacifisme international, aussi bien comme professeur, que comme romancier, homme de théâtre et essayiste. C'était

un grand témoin fraternel de ce monde, qui ne connaît qu'un héroïsme, celui de le voir tel qu'il est et de l'aimer.

Maurice DEFLANDRE : Ernest Nuchthausser, l'inimitable maître du guignol lyonnais.

Il est mort le 10 août 1969, dans sa 93^e année. Il a amusé des générations d'enfants. Son théâtre se trouve dans un vestige de couvent au quai Saint-Antoine.

Paul DRESSE : La Comédie des Bonaparte.

C'est le titre d'un ouvrage qui retrace les aventures et avatars des proches de Napoléon. Il peut être classé parmi les écrits contestataires qu'a suscité le bi-centenaire napoléonien.

Roger GABRIEL : Fédor Michailovitch Dostoïevski.

L'auteur analyse quatre romans, qui sont capitaux et représentatifs de la pensée dostoïevskienne, «Les pauvres gens», «Les nuits blanches», «L'Idiot» et «Les frères Karamazov».

L'INTERMÉDIAIRE DES GÉNÉALOGISTES

Revue bimestrielle - N° 145, janvier 1970

L.R. : In memoriam Emile Spelkens

Ce généalogiste méritant débuta avec les recherches sur les Strens et les Spelkens, respectivement jusqu'aux environs de 1690 et de 1720. Il a exploré systématiquement le Fonds Houwaert à la Bibliothèque Royale, grâce auquel il est possible de remonter dans les ascendances bruxelloises au-delà des registres paroissiaux jusqu'au moyen âge.

Emile BROUETTE : Epithaphier du canton de Fosses-la-Ville

Le canton compte 24 communes, avec des églises, dont la plupart ont été construites au 18^e siècle. Plusieurs de ces églises contiennent des pierres tombales plus anciennes, allant du 13^e jusqu'au début du 19^e siècle. Toutes, si modestes soient-elles, contribuent à notre connaissance de la conception artistique de six siècles de vie rurale aussi bien qu'à l'histoire locale. Les noms et les fonctions qu'elles évoquent, les esquisses généalogiques qu'on y trouve, leur blasonnement enrichissent notre patrimoine historique autant que les documents d'archives.

Il est temps de publier la collection complète des épitaphes de la Belgique.